

CONGO

LES DÉPÊCHES  
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 3474 JEUDI 18 AVRIL 2019

## CIRCULATION ROUTIÈRE

Les procédures de paiement  
de la taxe de roulage posent problème

Les automobilistes déplorent les mécanismes mis en place à la mairie de Brazzaville pour payer la taxe de roulage. Ils boudent, entre autres, la durée du pré-enregistrement deux à trois jours avant d'effectuer le paiement de la taxe à la banque postale et la délivrance de la vignette. Une procédure jugée longue et agaçante par les transporteurs en commun qui perdent des journées entières.

Page 3



Les automobilistes patientant dans les files d'attente



Catherine Embondza née Lipiti,

## CONSEIL DES MINISTRES

Le gouvernement nomme un président  
du Conseil d'administration des ZES

L'ancienne ministre de la Promotion de la femme, Catherine Embondza née Lipiti, a été nommée président du Conseil d'administration de l'Agence de planification, de promotion et de développement des Zones économiques spéciales (ZES), lors du Conseil des ministres tenu hier. D'autres nominations ont notamment concerné le ministère de la Culture et des arts.

Par ailleurs, le Conseil des ministres a approuvé deux

projets de loi portant création de l'Institut national de recherche en sciences sociales et humaines, de l'Institut national de recherche en sciences de l'ingénieur au titre du ministère de la Recherche scientifique et de l'innovation technologique, puis un troisième portant loi d'orientation de l'action sociale introduit par le ministère des Affaires sociales et de l'action humanitaire.

Page 4

## HYGIÈNE ALIMENTAIRE

Haro sur les produits impropres  
à la consommation

La direction de la répression et des fraudes commerciales va lancer, sous peu, une opération destinée à débarrasser du marché national des produits de consommation susceptibles de nuire à la

santé de la population. « Notre mission est de veiller à la santé et à la protection de la population, à travers le contrôle en cours de préparation. Les opérations se feront jours et nuits », a expliqué le directeur de la répression et des fraudes commerciales, Florian Mvoulalea. Page 3



Florian Mvoulalea

Éditorial

Stabilité

Page 2

## UNIVERSITÉ MARIEN-NGOUABI

Les étudiants réclament  
le règlement d'arriérés  
de bourse

La Faculté des lettres, des arts et des sciences humaines (Flash) a connu hier une matinée agitée due à une manifestation d'étudiants qui demandent au gouver-

nement de leur payer des arriérés de bourse, à l'instar de leurs collègues inscrits dans les universités étrangères, notamment à Cuba et au Sénégal.

Page 4

## HYDROCARBURES

Un léger rebond du prix du baril  
sur le marché mondial

Page 4

## ÉDITORIAL

## Stabilité

Que le Congo, notre Congo, soit aujourd'hui l'un des pays les plus stables du continent n'a à la vérité rien de surprenant. Ayant dû surmonter dans un passé qui n'est pas si éloigné la terrible épreuve des guerres civiles, il sait mieux que quiconque combien est précieuse la paix intérieure d'un Etat et donc la capacité de ses dirigeants à protéger celle-ci de toutes les façons. Si bien qu'il mettra tout en œuvre, dans le temps présent comme dans les temps à venir, pour éviter les dérapages qui lui ont fait jadis tant de mal. Nous en avons eu la preuve récemment dans le traitement collectif de la crise qui déstabilisait à nouveau une partie du département du Pool, traitement auquel ont participé activement tous les organismes de la vie civile, à commencer par les sages et les anciens de cette région.

Ceci étant dit sans l'ombre d'un doute, il convient d'ajouter que tout doit être fait pour garantir aux citoyens congolais que l'Etat, les administrations nationales et locales, les partis politiques, la société civile, les organisations non gouvernementales, les innombrables réseaux sociaux restent aujourd'hui plus vigilants que jamais. Que chacun donc, à la place qu'il occupe dans la collectivité nationale, garde les yeux ouverts et ne se laisse pas bercer par les illusions qui ont causé chez nous, dans le passé, tant de blessures.

Dans le moment où se préparent, dans la plus grande discrétion, les scrutins qui marqueront le début de la prochaine décennie, il n'est pas inutile de rappeler à ceux et celles qui brigueront de nouveaux mandats nationaux ou locaux que leur mission première sera de garantir à la nation congolaise le fait qu'ils placeront la question de la sécurité nationale et de la paix intérieure en tête de leurs priorités. Si, comme cela pourrait se produire, un grand débat national s'engage chez nous comme dans bon nombre de pays sur le continent, tous devront apporter à l'opinion publique la preuve qu'ils sont pleinement conscients de l'enjeu et qu'ils jetteront toutes leurs forces dans cette bataille vitale à tous égards.

Alors que le Congo est sur le point de sortir du fossé creusé dans ses finances et son économie par la chute brutale des cours de l'« or noir », apporter cette garantie à la société congolaise est plus que jamais essentiel.

Les Dépêches de Brazzaville

## VIE DES PARTIS

## L'UMP nie avoir rallié l'opposition

Le parti que dirige Digne Elvis Tsalissan Okombi a publié, le 17 avril à Brazzaville, une déclaration dans laquelle il confirme son appartenance à la famille politique du Centre, en réponse à la rumeur faisant état de son basculement dans l'opposition.



Le deuxième vice-président de l'UMP (au centre), rendant publique la déclaration, le 17 avril/Adiac

Dans sa déclaration rendue publique par le deuxième vice-président du bureau exécutif national, chargé du patrimoine et de l'idéologie politique, André Michel Ikongo-Otéré, l'Union pour un mouvement populaire (UMP) a démenti deux accusations portées contre elle.

D'abord, l'UMP a fait une mise au point sur une folle rumeur entretenue ces jours-ci à Braz-

zaville, selon laquelle elle aurait rallié l'opposition via un accord politique signé avec l'Union des démocrates humanistes (UDH-Yuki), le parti de l'opposant Guy Brice Parfait Kolélas. Cet accord, selon la rumeur, aurait été signé dans la perspective de l'élection présidentielle de 2021.

Une accusation que l'UMP a rejetée, la qualifiant de « gratuite ». Le parti de Digne Elvis Tsalissan Okombi a confirmé qu'il demeure toujours du Centre. « Nous rassurons l'opinion, nos amis, nos partenaires, que l'UMP, parti du Centre, n'a jamais eu vocation d'être un parti d'opposition au président de la République. Ces rumeurs sont véhiculées par les ennemis de la société, qui ont choisi le chemin de la facilité par le mensonge et l'intoxication. L'objectif de ce groupe, dont les leaders sont identifiés, est de pousser les autres à la faute pour continuer à régner », relève la déclaration.

Par la même occasion, l'UMP a

aussi apporté des éclairages sur une autre dénonciation faisant état de ce que le stand Po na Ekolo au récent salon du livre organisé à Paris, serait financé par l'écrivain Alain Mabankou, un fin homme de lettres congolais très hostile au pouvoir de Brazzaville. Se justifiant sur le sujet, l'UMP a précisé que la dynamique Po na Ekolo n'a jamais conclu un accord avec cet écrivain. Sa participation à l'événement littéraire de Paris, précise la déclaration, a été financée par Hugues Ngouélondélé, son président d'honneur.

En conclusion, l'UMP a réaffirmé son attachement au chef de l'Etat. « A deux ans de la présidentielle d'un mandat difficile, dans un contexte économique-financier complexe, le président Denis Sassou N'Gouesso a besoin des troupes sur le terrain, des rassembleurs, capables d'élargir sa base électorale, d'apaiser les tensions et réconcilier », a-t-elle indiqué.

Firmin Oyé

**« A deux ans de la présidentielle d'un mandat difficile, dans un contexte économique-financier complexe, le président Denis Sassou N'Gouesso a besoin des troupes sur le terrain, des rassembleurs, capables d'élargir sa base électorale, d'apaiser les tensions et réconcilier »,**

## LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)  
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

## DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Secrétariat : Raïssa Angombo

## RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions : Gerry Gérard Mangondo  
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara  
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

## RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Directeur en chef : Guy-Gervais Kitina,  
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion  
Service Société : Rominique Nerplat  
Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko  
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé  
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service),

ÉDITION DU SAMEDI : Quentin Loubou (Coordination), Durlly Emilia Gankama

## RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono  
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara  
Commercial : Mélaïne Eta  
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikomat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).  
Tél. (+242) 06 963 31 34

## RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault  
Chef d'agence : Nana Londole  
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali  
Coordonnateur : Alain Diasso  
Économie : Laurent Essolomwa,  
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi  
Culture : Nioni Masela  
Sports : Martin Enyimo  
Comptabilité et administration : Lukombo  
Caisse : Blandine Kapinga  
Distribution et vente : Jean Lesly Goga  
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port -

Immeuble Forescom commune de Kinshasa  
Gombé/Kinshasa - RDC -  
Tél. (+243) 015 166 200

## MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)  
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

## INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle  
Adjoint à la direction : Christian Balende  
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

## ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault  
Secrétariat : Armelle Mounzeo  
Chef de service : Abira Kiobi  
Suivi des fournisseurs : Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso  
Personnel et paie : Stocks : Arcade Bikondi  
Caisse principale : Sorrelle Oba

## PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga  
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna  
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré  
Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama  
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :

Guylin Ngossima  
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani  
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé Ngon

## TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

## INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila  
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi  
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo  
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

## DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué  
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou  
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse  
Assistante : Marlaine Angombo

## IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo  
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi  
Gestion des stocks : Elvy Bombete  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Gouesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 05 629 1317  
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

## INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate  
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

## LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Gouesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

## GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.  
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

## ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale  
www.lesdepechesdebrazzaville.com  
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Gouesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /  
Tél.: 06 700 09 00 /  
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr  
Président : Jean-Paul Pigasse  
Directrice générale : Bénédicte de Capèle  
Secrétaire général : Ange Pongault

## CIRCULATION ROUTIÈRE

# Les automobilistes déplorent les tracasseries dans le recouvrement de la taxe de roulage

La déclaration de la taxe au titre de l'année 2019 est centralisée à la mairie de ville de Brazzaville, avant le paiement à la Banque postale du Congo. Mais de nombreux conducteurs se plaignent de la lenteur administrative et des va-et-vient entre la mairie et la banque.

La date limite de paiement de la taxe de roulage à Brazzaville est fixée au 20 avril. Au-delà de cette échéance, les retardataires se verront infliger des pénalités. Les autorités menacent de lancer des opérations de recouvrement forcé sur les routes de la ville, a-t-on appris de sources concordantes.

Pour payer cette taxe, les concernés doivent se rendre à la mairie centrale déposer la copie de la carte grise à partir de laquelle, la mairie délivre un papier qui permet à l'utilisateur de se présenter à la Banque postale du Congo. Cette première étape de formalités peut prendre plus de trois jours. Après, les automobilistes sont obligés de revenir à la mairie avec les reçus pour retirer la vignette. Cela peut prendre encore plusieurs jours.

Isaac Delenga, chauffeur de taxi, a dû passer la moitié de sa journée du 17 avril dans les rangs. « Je suis ici depuis 6h du matin et, jusqu'à 11h, je ne suis pas encore reçu », a confié ce conducteur. Il pointe du doigt l'organisation mise en place par les autorités municipales qui ne facilite pas la tâche aux contribuables de la taxe de roulage.



Tout comme les nombreux automobilistes rencontrés sur place, Bertrand Itoua, un autre conducteur, estime que les deux

semaines accordées pour cette opération sont insuffisantes, sollicitant un délai supplémentaire. « Je suis venu pour la situation de ma voiture. Les agents m'ont dit de déposer une copie de la carte grise

puis de revenir dans trois jours pour payer. Comment faire alors que le contrôle va bientôt commencer ? », s'est-il interrogé.

Mermans Babounga Ngondo, un acteur de la société civile,

critique également la méthode choisie par la mairie de tout centraliser à son niveau. « La délivrance de ce papier aurait dû être décentralisée dans tous les arrondissements pour permettre aux usagers de ne pas perdre trois à cinq jours pour payer une taxe. Comment celui qui vous apporte l'argent dans la caisse doit-il être soumis à tous ces va-et-vient au même endroit pour retirer juste des documents ? », s'est indigné le secrétaire exécutif de l'Observatoire congolais des droits des consommateurs.

La rédaction de Les Dépêches de Brazzaville a tenté en vain de rencontrer les autorités municipales concernées pour avoir leur version des faits. Cependant, à l'issue de la récente session budgétaire, le 12 février, le maire de Brazzaville, Christian Roger Okemba, avait annoncé la mise en œuvre des dispositions « rigoureuses » en vue de maximiser les recettes municipales, avec l'ouverture d'un guichet unique auprès de la Banque postale du Congo.

Fiacre Kombo

## REVENDEICATIONS SOCIALES

## Les agents de l'ex-ONPT témoignent leur reconnaissance au Sénat

Au cours d'un échange avec le président du Sénat, Pierre Ngolo, le 16 avril à Brazzaville, le collectif des travailleurs de l'ex-Office national des postes et télécommunications (ONPT) a exprimé sa gratitude à la chambre haute du Parlement, après le paiement de la créance de la télé mutuelle, l'un des deux points contenus dans sa requête de novembre 2018.

Le responsable de la délégation du collectif, Gilbert Edoli, a indiqué à la presse au terme de l'audience avec Pierre Ngolo : « Nous sommes venus exprimer toute notre reconnaissance vis-à-vis du président du Sénat. Vous vous rappelez qu'en novembre 2018, quand le président du Sénat nous avait reçus, nous avons posé deux revendications. Aujourd'hui, il y a une qui a été résolue, c'est le paiement de la créance de la télé mutuelle, il reste une autre, la prise en charge des pensions des travailleurs de l'ex-ONPT ».

Gilbert Edoli a ajouté : « Nous sommes

venus rappeler cela au président du Sénat qui nous a demandé de prendre patience et que d'ici là, la situation sera résolue. Le président du Sénat n'a pas fixé de date ni de délai. Il nous a dit de prendre un peu de patience mais les ex-travailleurs sont impatients parce qu'ils s'attendaient à percevoir leurs pensions de retraite au premier trimestre 2019. C'est vrai que c'est depuis dix ans qu'ils attendent ces pensions mais nous pensons que nous sommes au bout du tunnel ».

Jean Jacques Koubemba

## COOPÉRATION

## Une délégation du groupe interparlementaire France-Afrique centrale en visite au Congo

Arrivée le 16 avril à Brazzaville en provenance de Kinshasa où elle a séjourné deux jours durant, la délégation conduite par Christophe-André Frassa aura des rencontres et des échanges avec les parlementaires des deux chambres, l'Assemblée nationale et le Sénat, dans le cadre du renforcement des liens d'amitié avec le groupe d'amitié Congo-France du parlement congolais.

Cette visite, a par ailleurs rappelé Christophe-André Frassa, fait suite à celle effectuée il y a quelques mois par le président du Sénat congolais, Pierre Ngolo, au Sénat français où il a échangé avec Gérard Larcher.

A cette occasion, le groupe interparlementaire France-Afrique centrale avait pris l'initiative de se rendre à Brazzaville et à Pointe-Noire. Christophe-André Frassa est accompagné dans cette mission du président délégué du groupe France-Afrique centrale pour le Congo, Jean-Marie Bokel. Pendant deux jours, il aura également échangé avec les hautes autorités de la République.

Jean Jacques Koubemba

## HYGIÈNE ALIMENTAIRE

## Lancement des opérations de saisie des produits impropres à la consommation

La direction de la répression et des fraudes commerciales entend mettre en place, sous peu, des brigades d'intervention pour mener des opérations de contrôle des produits congelés et pharmaceutiques ainsi que des produits spécifiques.

L'annonce de l'opération a été faite à la presse, le 16 avril à Brazzaville, par le directeur de la répression des fraudes commerciales, Florian Mvoulalea. Une descente sévère, a-t-il fait savoir, sera menée auprès des chambres froides, boutiques et brasseries, afin d'effectuer un contrôle, conformément aux directives du ministère de tutelle (il s'agit de la note ministérielle n°0051 du 8 novembre 2017 interdisant la circulation des produits alimentaires mettant en danger la population).

À en croire le directeur de la répression, ce contrôle vise essentiellement des produits portant des notices ou écrits en langues étrangères (portugais, chinois, arabe,...). En effet, le consommateur ne sachant lire dans ces langues, est exposé au danger des aliments avariés.

Ces produits parmi lesquels les médicaments, les whiskys, y compris les boîtes de conserve parfois périmés sont vendus sur le marché, échappant à tout contrôle des pouvoirs publics. Leur consommation est à l'origine de certaines maladies comme la cirrhose de foie, regrette Florian Mvoulalea, qui a averti les commerçants véreux qu'aucune faveur ne leur sera faite. « Notre mission est de veiller à la santé et à la protection de la popu-



Le directeur de la répression et des fraudes commerciales, à travers le contrôle en cours de préparation. Les opérations se feront jours et nuits », a-t-il insisté, ajoutant que les enquêtes vont être menées aussi bien à Brazzaville, Pointe-Noire, Ouesso, qu'à Dolisie et d'autres villes du pays. Toujours dans ce cadre, des descentes sont prévues auprès des comités des marchés dans le but de sensibiliser le public au danger que représente les produits impropres sur la santé publique. Les agents vont aussi sensibiliser les usagers dans les marchés au risque de ces produits mis à l'étalage.

Précisons que cette activité qui débute dans les jours à venir fait partie des missions du ministère du Commerce, à travers sa direction de la répression et des fraudes commerciales.

F.K. et Gloria Lossele (stagiaire)

# Compte rendu du Conseil des ministres du mercredi 17 avril 2019

Le Conseil des ministres s'est réuni ce mercredi 17 avril 2019, au Palais du peuple, sous la très haute autorité de son Excellence, M. Denis Sassou N'Gusso, président de la République, chef de l'Etat. Quatre affaires étaient inscrites à l'ordre du jour, à savoir :

Deux projets de lois au titre du ministère de la Recherche scientifique et de l'innovation technologique ; Un projet de loi portant loi d'orientation de l'action sociale, au titre du ministère des Affaires sociales et de l'action humanitaire ; Des nominations, aux titres respectifs, d'une part, du ministère des Zones économiques spéciales et, d'autre part, du ministère de la Culture et des arts.

La réunion du Conseil des ministres de ce jour a eu à son ordre du jour des affaires dont le principal objet est, pour les premières, la mise en place d'outils de gouvernance de domaines de pointe nécessaires au développement d'une recherche scientifique performante en République du Congo.

Quant au texte présenté par le ministère des Affaires sociales et de l'action humanitaire, il est à noter qu'il fixe les conditions de mise en œuvre d'une politique d'action sociale proactive, notamment en direction des groupes définis comme vulnérables par la Constitution de 2015, innovation majeure en termes de volonté politique. Après ce propos liminaire, entrons à présent dans le vif des textes et affaires examinés lors du Conseil des ministres de ce jour mercredi 17 avril 2019.

## I/- Ministère de la Recherche scientifique et de l'innovation technologique

Deux projets de loi portant respectivement, pour le premier, création de l'Institut national de recherche en sciences sociales et humaines et, pour le second, de l'Institut national de recherche en sciences de l'ingénieur, innovation et technologie.

Invité par le président de la République à prendre la parole, M. Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou, ministre de la Recherche scientifique et de l'innovation technologique, a rappelé aux membres du Conseil des ministres qu'aux termes de l'article 2 de la loi n°15-95 du 7 septembre 1995 portant orientation et programmation du développement scientifique et technologique, l'Etat confère, je cite, « *le caractère de priorité nationale à la science et à la technologie en général, à la recherche scientifique et technologique et au développement expérimental en particulier. La science et la technologie constituent, de ce fait, le véritable moteur du développement socio-économique* », fin de citation.

La loi précitée indique également, en son article 27, que la recherche est organisée dans les universités, les établissements publics et privés de recherche et les entreprises publiques et privées.

C'est au regard de tous ces éléments

que le gouvernement, par le biais du ministère en charge de la Recherche scientifique, a tenu, du 28 au 30 juin 2001, le deuxième Colloque national de la science et de la technologie, avec pour objet de définir les éléments d'une politique dynamique et cohérente en matière de recherche scientifique.

L'une des recommandations de ce colloque d'importance fondamentale pour le développement de la science, la technologie et l'innovation au Congo, a porté sur la création de sept instituts nationaux de recherche. A ce jour, quatre d'entre eux ont été créés en 2012, leurs statuts ayant été approuvés en Conseil des ministres courant 2016.

L'Institut national de recherche en sciences sociales et humaines, établissement public administratif à caractère scientifique, porté par le premier texte soumis à l'examen et approbation du Conseil des ministres, succèdera au Centre de recherches en sciences sociales et humaines créé par décret du 5 août 1997 et qui n'a jamais pu être rendu opérationnel.

## La création de l'institut aura pour objet de :

contribuer à l'élaboration et à la mise en œuvre de la stratégie et de la politique de recherche en sciences sociales et humaines ; d'organiser, conduire et exécuter toute recherche dans les domaines des sciences sociales et humaines ; développer l'interdisciplinarité autour des enjeux et défis nationaux.

Pour ce qui concerne le second texte, qui porte création de l'Institut national de recherche en sciences de l'ingénieur, innovation et technologie, il convient de rappeler que, là également, il s'agit de substituer celui-ci à un centre de recherche et d'initiation des projets de technologies, qui avait été créé par la loi n°12/86 du 19 mars 1986 dont les textes fondamentaux ne sont plus adaptés aux temps actuels.

D'autre part, le ministre Coussoud-Mavoungou a précisé aux membres du Conseil des ministres que la création de cet institut va permettre de prendre en compte les grandes évolutions technologiques et scientifiques intervenues dans les domaines suivants :

les génies civil et mécanique, biologie, alimentaire, électrique et des procédés ; les plates-formes technologiques, notamment les technopoles et les parcs technologiques.

Après examen et discussion, le Conseil des ministres a approuvé les projets de loi portant respectivement, pour le premier, création de l'Institut national de recherche en sciences sociales et humaines et, pour le second, de l'Institut national de recherche en sciences de l'ingénieur, innovation et technologie. Ils seront transmis au parlement pour adoption.

## II/- Ministère des Affaires sociales et de l'action humanitaire Projet de loi portant loi d'orientation de l'action sociale

Invitée par le président de la République à prendre à son tour la parole, Mme Antoinette Dinga-Dzondo, ministre des Affaires sociales et de l'action humanitaire, a rappelé aux membres du Conseil des ministres que la Constitution du 25 octobre 2015 dispose, en son article 125, que les principes fondamentaux de l'action sociale sont déterminés par la loi, tandis que l'article 210 du même texte dispose que l'action sociale elle-même relève de la compétence des collectivités locales.

Le texte soumis à l'examen du Conseil des ministres, outre ces exigences constitutionnelles, vise à donner au système d'action sociale en République du Congo, le fondement juridique qui lui a toujours manqué.

Centrées sur la prévention, la protection, la prise en charge et la promotion des personnes ou ménages vulnérables, les activités de l'action sociale ont pour objet de préserver ou rétablir l'autonomie de ces catégories, leur dignité, leur intégrité physique ou psychique.

La vulnérabilité, quant à elle, peut résulter de l'âge, de la maladie, du handicap, d'un état de grossesse ou d'une catastrophe.

Cette précarité appelle, en contrepartie, un devoir d'assistance, la nécessité d'intervenir afin de protéger les personnes vulnérables. C'est là le sens de l'action sociale.

Il convient de placer ce postulat de l'action sociale en perspective, au regard du choix fait par le peuple constituant en 2015, d'édicter dans la loi fondamentale des mesures spécifiques en faveur des enfants, des personnes âgées, de personnes vivant avec handicap et des populations autochtones. Concluant son propos, la ministre Dinga-Dzondo a rappelé que le projet soumis à l'examen du Conseil des ministres constitue un cadre de référence du dispositif institutionnel en matière de prévention, de protection, de prise en charge et de promotion des ménages et groupes vulnérables ainsi identifiés.

Prenant la parole, son Excellence, M. Denis Sassou N'Gusso, président de la République, chef de l'Etat, s'est amplement félicité de l'adoption attendue d'un tel texte, fondateur de l'ensemble de notre politique en direction et en faveur des Congolaises et Congolais les plus vulnérables.

Cependant, il a rappelé aux membres du Conseil des ministres que les pouvoirs publics ont mis en œuvre, et ce depuis quelques années, une politique dynamique de gratuité ou de prise en charge par l'Etat d'un certain nombre de prestations sociales, au rang desquelles il cite notamment :

la mise en œuvre du projet Lisungi en faveur des ménages les plus démunis en termes de pouvoir d'achat ; la prise en charge et/ou la gratuité des traitements et soins contre la tuberculose, le VIH/sida et la césarienne ; la mise en œuvre d'une politique tournée vers la prise en compte des problématiques Mère/Enfant, etc.

Poursuivant son propos, le chef de l'Etat s'est interrogé sur l'impact de ces politiques pourtant favorables à la prise en compte, au quotidien, de ces besoins essentiels aux yeux de la population visée.

Dans cette optique, il a demandé à monsieur le Premier ministre, chef du gouvernement, d'inviter les ministres animant les départements ministériels concernés, et en charge de ces problématiques, à bien vouloir en effectuer un bilan exhaustif, laquelle évaluation devra faire l'objet d'un rapport qui sera transmis au chef de l'Etat dans les meilleurs délais.

Les membres du gouvernement ayant opiné à cette forte orientation du président de la République, et après examen et discussion, le Conseil des ministres a approuvé le projet de loi portant loi d'orientation de l'action sociale. Il sera transmis au parlement pour adoption.

## III/- Nominations

Au titre des mesures individuelles, le Conseil des ministres a procédé à des nominations.

## Ministère des Zones économiques spéciales

### Sont nommés :

Président du Conseil d'administration de l'Agence de planification, de promotion et de développement des Zones économiques spéciales :

Mme Catherine Embondza, née Lipiti, administrateur en chef des SAF, hors classe de 15<sup>e</sup> échelon.

Directeur général de l'Agence de planification, de promotion et de développement des Zones économiques spéciales : M. Dieudonné Roch Massoyi -Etéka, auditeur, contrôleur interne.

## Ministère de la Culture et des arts

### Sont nommés :

Président du Conseil d'administration du Bureau congolais des droits d'auteur : M. Philippe Kanga, professeur certifié des lycées ;

Président du Comité de direction du Festival panafricain de musique (Fespam) : Mme Gisèle Bouanga-Kalou, maître-assistante à l'Université Marien-Ngouabi.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, le président de la République a alors levé la séance.

Commencée à 10h00, la réunion du Conseil des ministres a pris fin à 11h00.

Fait à Brazzaville, le 17 avril 2019

**Thierry Lézin Mougalla**  
**Ministre de la Communication**  
**et des médias**  
**Porte-parole du gouvernement**

## HYDROCARBURES

## Le prix de Djéno mélange fixé à 62, 4 dollars par baril

La moyenne trimestrielle a été arrêtée, lors de la réunion de fixation des prix des hydrocarbures produits en République du Congo, tenue le 17 avril à Brazzaville, sous la coordination du ministre de tutelle, Jean Marc Thystère Tchicaya.

Outre Djéno mélange, les prix fixés en dollar par baril au cours de la réunion, organisée par la société Chevron, concernent Nkossa Blend : 62,0 ; Yombo : 59,1 ; Nkossa butane : 45,7 enfin Nkossa propane : 33,4. Par rapport au Brent daté, les moyennes des différentiels des prix des bruts congolais sont les suivantes : Djéno mélange : -1,3 ; Nkossa blend : -1,2 ; Yombo : -4,2. Nkossa butane : 3,9 par rapport au butane North West Europe et Nkossa propane : 5,6 par rapport au Propane Mont Belvieu.

« Les perspectives de prix de Brent daté au deuxième trimestre dépendront essentiellement de l'évolution des taux d'intérêt au niveau de la FED ( Réserve fédérale américaine, ndr) et de celle du dollar américain par rapport aux autres monnaies », indique le communiqué final des travaux.

Le prix du Brent daté dépendra également du ralentissement de la croissance chinoise, du



Des participants à la réunion des prix

respect des coupes de production annoncées par l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) ainsi que des tensions géopolitiques.

Par ailleurs, notons que sur le

marché mondial, la tendance est à la hausse. Cette remontée du prix à 62 barils est soutenue notamment par la réduction de la production de l'Opep.

Le resserrement de l'offre et de

la demande pétrolières mondiales, les sanctions des Etats-Unis contre le Venezuela et l'Iran, les crises géopolitiques, notamment en Libye, sont parmi les facteurs ayant contribué

à la remontée des cours des prix du pétrole sur le marché.

« L'analyse du marché pétrolier tel que présenté, nous commande la plus grande prudence tant le contexte économique pétrolier international reste fragile », a déclaré le ministre des Hydrocarbures, Jean Marc Thystère Tchicaya, avant de relever : « La recherche des équilibres entre l'offre et la demande et l'adéquation des besoins des pays producteurs et consommateurs constituent un véritable défi pour les politiques énergétiques de nos jours ».

Face à ces enjeux, la réponse urgente aux besoins de la population congolaise en produits finis passe, selon le ministre, par le biais de la construction d'une nouvelle raffinerie et l'implantation de nouveaux points de distribution sur l'ensemble du territoire. La valorisation du gaz, particulièrement dans l'énergie, et les projets d'engrais azotés permettront de soutenir l'agriculture.

Lopelle Mboussa Gassia

## GENRE

## La Cirgl renforce la lutte contre les violences faites aux femmes

Douze points focaux congolais, dont onze femmes et un homme, ont bénéficié d'une formation initiée par le Centre régional de formation (CRF) de la Conférence internationale pour la Région des Grands Lacs (Cirgl) en vue de prévenir et contrer les violences sexuelles basées sur le genre.

Les violences faites aux femmes et basées sur le genre prennent de l'ampleur dans l'espace Cirgl. Pour renforcer la lutte contre le phénomène tant décrit, un atelier a été organisé, du 8 au 12 avril à Brazzaville, à l'intention des agents et cadres des différentes administrations publiques. L'initiative s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du plaidoyer et du plan d'action de la déclaration de Kampala qui vise, entre autres, à rendre opérationnel l'article 6 du Protocole de la Cirgl dans la



Les points focaux avec les diplômés ayant sanctionnés la formation

**« Je souhaiterai que l'on instaure une synergie entre les différentes structures qui interviennent, de loin ou de près, dans la prise en charge des victimes car les conséquences de ces violences sont tellement lourdes, tant sur le plan physique que psychologique, qu'il est important de porter une attention particulière là-dessus »,**

prévention et la répression de la violence sexuelle contre les femmes et les enfants.

Les douze points focaux qui ont bénéficié de cette formation feront à leur tour le même travail en tant que formateurs. L'atelier leur a donc permis de mettre à jour leurs connaissances sur les procédures de facilitation de prise en charge des victimes de violences encore appelés « survivants » par les spécialistes de la question. La compréhension des facteurs responsables desdites violences a fait partie des principaux points évoqués lors de la formation des acteurs qui auront sous peu du travail sur le terrain dans le cadre de cette lutte.

« Les enseignements reçus et les échanges d'expériences réalisés contribueront à renforcer vos performances dans l'accomplissement des missions dévolues à vos structures respectives dans la lutte contre ce fléau en République du Congo », a déclaré Cornélie Adou Ngapi, directrice de cabinet de la ministre de la Promotion de la femme et de l'intégration de la femme au développement. Elle a, par ailleurs, salué le dévouement des formateurs et des points focaux bénéficiaires de la formation qui, selon elle, sont devenus des relais auprès des autres couches de la société.

**Combat de tous les secteurs**

Le combat contre la Violence sexuelle et basée sur le genre (VSBG) n'est pas l'affaire d'une seule structure. Il ne concerne pas non plus un seul secteur d'activité. Le phénomène est observable à tous les niveaux de la société. C'est pourquoi la cible des points est variée selon les secteurs d'activités : policiers, huissiers de justice, médecins, psychosociologues, sont visés par le travail que les formés feront sur le terrain pour une implication large dans l'espace Cirgl à en croire Augustin Kimonyo, l'un des maîtres formateurs.

**Plaidoyer**

Pour Tendance Vouezolo Bongat, l'une des participantes à cet atelier, la mise en place d'une législation spécifique liée aux VSBG est indispensable pour permettre de réprimer les auteurs de ces actes. « Je souhaiterai que l'on instaure une synergie entre les différentes structures qui interviennent, de loin ou de près, dans la prise en charge des victimes car les conséquences de ces violences sont tellement lourdes, tant sur le plan physique que psychologique, qu'il est important de porter une attention particulière là-dessus », a-t-elle fait savoir.

La formation organisée à Brazzaville par la Cirgl-CRF n'est la première du genre. L'initiative a, en effet, déjà été réalisée dans huit pays de la région des grands lacs. La Banque mondiale et l'Initiative néerlandaise pour le renforcement des capacités dans l'enseignement supérieur en collaboration avec l'École de Gestion de Maastricht, Living Peace Institute et Rutgers sont des structures ayant soutenu la réalisation de cette formation. Une manière de participer au combat contre les violences sexuelles et basées sur le genre.

Merveille Atipo (stagiaire)



**MTN Fondation**

# Po na yo !

**Nous accompagnons vos projets  
d'entrepreneuriat**

- ☑ **64.000.000 FCFA** investis  
dans le programme ***Y'ello StartUp***
- ☑ **5 startups** primés

***everywhere you go***

**mtncongo.net**



## SANTÉ PUBLIQUE

# Quatre-vingt-trois personnes souffrent au Congo de la maladie de l'hémophilie

L'anomalie est génétique et transmise par la mutation des gènes de la mère qui se localisent au niveau des chromosomes vers l'enfant, explique le directeur du centre national de référence de la drépanocytose, le Pr Alexis Eliras Dokekias.

Au Congo, le service de l'hématologie a diagnostiqué quatre-vingt-trois patients dont trois sont décédés. Parmi eux, quarante sont suivis régulièrement au centre.

Le directeur du centre a donné ces statistiques lors du focus organisé, le 17 avril, à Brazzaville, à l'occasion de la célébration de la Journée internationale de l'hémophilie sur le thème « La sensibilisation et le dépistage ».

L'hémophilie est une maladie héréditaire de la coagulation du sang. Elle est rare et la deuxième en termes de référence après la maladie de von Willebrand. Il existe trois types de facteurs de l'hémophilie: la forme sévère, modérée et mineure.

Les patients présentant les formes sévères et modérées connaissent un problème de saignement en cas d'intervention chirurgicale, au niveau des articulations, d'hémorragie cérébrale et bien d'autres.

Avant 2017, a poursuivi le Pr Alexis Eliras Dokekias, un seul produit traitait les patients de



Le président de l'association énumérant ses missions / Adiac

l'hémophilie A. C'est pourquoi le centre a renforcé ses capacités et devient capable de faire le diagnostic de l'hémophilie, le dépistage des conductrices qui portent des gènes. Le centre est capable également de diagnostiquer ceux qui, à l'issue du traitement, peuvent fabriquer les anticorps pour empêcher la transmission ». Les produits utilisés pour traiter la maladie sont très coûteux. Ils sont accordés par la Fédération mondiale de l'hémophilie qui envisage d'arrêter son appui au Congo en 2021.

Les stratégies mises en place avec l'Association congolaise des hémophiles consistent à rattraper les patients égarés. Elles portent également sur la sensibilisation, le conseil génétique, le dépistage avant la naissance et des conductrices ainsi que la prévention en vue d'une bonne prise en charge de la maladie.

## Les enfants hémophiles ne doivent pas être maintenus dans les centres

Alexis Eliras Dokekias a invité ses collègues à ne pas bloquer

les enfants hémophiles dans les centres de santé. Le traitement et les examens sont gratuits au centre national. Le Congo ne dispose pas encore d'un registre national de l'hémophilie parce que les malades ne sont pas encore répertoriés. A cet effet, a ajouté le directeur, il est important que les symptômes de cette maladie soient connus de la communauté. Aux sages-femmes d'intégrer la consultation à la consultation prénatale les examens du bilan à la coagulation du sang. Aux patients de poursuivre le

traitement, d'avoir une éducation thérapeutique, une connaissance des maladies héréditaires de leur famille avant la circoncision des enfants et bien d'autres.

Le président de l'Association congolaise des hémophiles, Jean-Paul Léonard Ngokoulou, a fait l'historique de la 29<sup>e</sup> journée de l'hémophilie et présenté les missions de cette organisation qui consistent à faire connaître la maladie, amener la communauté à démystifier la maladie, faire le plaidoyer aux décideurs pour une bonne prise en charge, etc.

La journée est célébrée pour la troisième fois au Congo. Elle tire son origine de la date de naissance du fondateur de la Fédération mondiale de l'hémophilie, le Québécois Franck Schanabel. L'association a été créée en 2017, à Brazzaville, après le témoignage d'un patient de l'hémophilie âgée de 60 ans.

*Lydie Gisèle Oko*

## COOPÉRATION

## Les Sénats du Congo et de France renouent le dialogue

Les chambres hautes des parlements des deux pays se sont engagés, le 17 avril à Brazzaville, à renouer le dialogue distendu depuis vingt-cinq ans, au terme de l'échange que la délégation du groupe interparlementaire d'amitié France-Afrique centrale, conduite par Christophe-André Frassa, a eu avec le président du Sénat congolais, Pierre Ngolo.

« Nous avons une relation qui est longue, ancestrale et il y avait un constat de part et d'autre avec le président Ngolo, c'est qu'il n'y avait plus de visite du groupe France-Afrique centrale depuis, hélas vingt-cinq ans. Et donc, c'était une décision que nous avons prise au groupe France-Afrique au Sénat français que nous avons exprimée lors de la visite du président Pierre Ngolo, au mois de septembre de l'année dernière, quand il a été reçu par le président Gérard Larcher, de venir ici à Brazzaville pour retisser le lien, pour le retendre pour qu'il ne soit plus distendu et c'est le but de cette visite », a déclaré Christophe-André Frassa au sortir de l'entretien.

La même délégation a également rencontré le

groupe d'amitié Congo-France conduit par son président, le sénateur Daniel Abibi. Les deux parties ont passé en revue les différents domaines qui pourront être approfondis afin d'asseoir cette coopération, notamment au niveau d'échange d'expériences dans les domaines législatif, de contrôle de l'action gouvernementale, de la représentation des collectivités locales et bien d'autres.

Christophe-André Frassa est revenu sur le message du président du Sénat français, Gérard Larcher, qui a invité son homologue congolais et une partie de sa délégation à prendre part, le 13 juin prochain, à la réunion des Sénats d'Europe qui se tiendra à Paris, plus précisément au Sénat français.

*Jean Jacques Koubemba*

## SOUDAN DU SUD

## Riek Machar se dit préoccupé par sa sécurité à Juba

L'ex-chef rebelle et leader de l'opposition dans le pays demande un report de six mois pour la formation d'un gouvernement d'unité, soulignant que les conditions de sécurité ne permettent pas son retour dans la capitale sud-soudanaise pour y participer, a-t-on appris.

« Nous demandons de reporter la date de six mois », a déclaré Stephen Kang Chol, représentant du groupe rebelle SPLM-IO de Riek Machar au Comité national de pré-transition, l'organe chargé de mettre en œuvre l'accord de paix. Il a prévenu que l'ex-chef rebelle « ne viendra pas à Juba sans accord sécuritaire ».

Riek Machar craint pour sa sécurité dans la capitale alors qu'après la signature d'un accord de paix, en septembre dernier, il était redevenu vice-président et devait retourner au Soudan du Sud dès le 12 mai pour participer à un gouvernement d'unité et partager le pouvoir avec le président Salva Kiir. Le texte paraphé est le dernier effort en date pour mettre fin aux six années de conflit armé entre les deux hommes qui ont précipité leur pays dans une guerre fratricide sanglante. Cet accord a fortement réduit les affrontements armés mais les étapes déterminantes de la formation d'une armée unifiée et du contrôle sécuritaire de la capitale sont toujours à concrétiser.

La Commission de surveillance et d'évaluation de l'accord de paix (RJMEC), une émanation du bloc régional Igad, très impliqué dans la crise au Soudan du Sud, déplore le fait que l'opposition et le pouvoir ne sont pas parvenus à l'application des termes du document. « Des tâches cruciales toujours en attente incluent de travailler à l'unification des forces armées rivales, ce qui implique un processus de cantonnement et d'entraînement ainsi que de déterminer le nombre et le tracé des frontières des Etats régionaux », a relevé le président par intérim du RJMEC, le général kényan Augustino Njoroge.

Le Soudan du Sud est le plus jeune pays au monde, majoritairement chrétien, qui a obtenu son indépendance du Soudan en 2011, après vingt-deux ans de conflit. Malgré son accession à la souveraineté nationale grâce à Salva Kiir et Riek Machar, anciens alliés pendant leur combat contre Khartoum, il avait basculé dès décembre 2013 dans la guerre civile, amorcée par la rivalité entre l'actuel chef de l'Etat et celui qui est appelé à devenir son vice-président.

*Nestor N'Gampoula*

## UNIVERSITÉ MARIEN-NGOUABI

## Des étudiants de Bayardelle sollicitent le paiement des arriérés de bourse

Une manifestation spontanée a eu lieu à la Faculté des lettres, des arts et des sciences humaines (Flash), le 17 avril, à Brazzaville. Les étudiants réclament le versement des arriérés de bourse, à l'instar de leurs collègues se trouvant à l'extérieur du pays.

Selon une source, les étudiants de l'Université Marien-Ngouabi ont près d'une année de bourse impayée. La récente colère fait suite au paiement de ces arriérés à leurs homologues qui sont à l'étranger, notamment au Sénégal et à Cuba.

Hormis la bourse, les revendications des étudiants de la Flash vont jusqu'à la sollicitation des meilleures conditions d'études, notamment le dépannage de la climatisation dans les amphithéâtres, l'amélioration de la qualité de la sonorisation ainsi que des latrines, ajoute la même source.

Signalons que la police a dispersé les manifestants et le calme est revenu à la Flash.

*Fortuné Ibara*

## CUBA

# Les étudiants congolais enterrent la hache de guerre

Après des jours de manifestations suite au non-paiement de la bourse, des étudiants congolais ont finalement obtenu gain de cause. Sur plus de vingt mois, douze seront versés, a annoncé, le 16 avril à La Havane, le ministre des Affaires étrangères, Jean-Claude Gakosso.

Le 8 avril dernier, des étudiants congolais en formation à Cuba étaient descendus dans les rues de La Havane pour manifester leur mécontentement suite au retard dans le versement de la bourse qu'ils attendent de leur pays. Une situation qui a interpellé les gouvernements des deux pays (Congo et Cuba). Vu la mesure de l'urgence, une mission conduite par le ministre des Affaires étrangères a été dépêchée. À ses côtés, son collègue de l'Enseignement supérieur, Bruno Jean Richard Itoua et quelques hauts fonctionnaires des ministères concernés par ce dossier.

Arrivée à La Havane le 15 avril, la délégation congolaise a échangé avec les autorités cubaines en charge des questions de santé en tête desquelles le ministre Jose Angel Miranda. « Vous comprenez que nous avons affaire à une jeunesse qui a mal évalué la situation du pays qui l'a accueillie généreusement. Un pays, Cuba, frappé par un embargo qui date et que nous ne cessons de dénoncer chaque année que nous montrons sur la tribune des Nations unies. Le message de notre Président porte sur le pardon et les excuses officielles avec cette volonté de continuer à coopérer. Il nous faut transcender ces événements et aller de l'avant. Tirons ensemble les leçons de ce que nous venons de vivre afin que pareille situation ne se reproduise plus », a dit Jean Claude Gakosso au nom du chef de l'Etat et du gouvernement congolais.

Le 16 avril, dans l'après-midi, les deux ministres en compagnie de Rosalie Kama Nyamayoua, l'ambassadeur du Congo à Cuba, étaient face à trois cent-cinquante jeunes représentants la communauté estudiantine du Congo, remarquables par la blouse blanche qu'ils arboraient tous et en rapport avec leur futur métier de médecins. Du haut de l'estrade, c'est un ministre des Affaires étrangères décontracté qui s'adresse à ses « enfants » dans un discours dominé de conseils. « Responsabilité, respect et reconnaissance pour le pays qui vous a accueillis ! », tel est le triptyque du message. Puis, Jean-Claude Gakosso d'ajouter : « Votre colère est légitime. Mais la méthode l'est moins. C'est notre faute et le président nous a chargés de vous dire qu'il vous a compris ».

Pas seulement, « vos problèmes seront résolus », a lâché le chef de la diplomatie congolaise. Il s'agit du versement de la bourse qui est la principale revendication. Douze mois annoncés et déjà disponibles, assure-t-il. Intervenant au nom de ses collègues, un étudiant a déroulé égrené d'autres situations pendantes allant de la vie académique aux conditions de vie en général et ceux d'ordre administratif. Au-delà de tout, on note le compromis trouvé et cette joie affichée par les étudiants.

Josiane Mambou Loukoula

## LIBYE

# Fayez al-Sarraj accuse Khalifa Haftar de crimes de guerre

Le chef du gouvernement libyen d'union nationale, reconnu par la communauté internationale, a accusé son rival et homme fort de l'est d'avoir commis des forfaits dans le pays, après des tirs de roquettes ayant fait trois morts à Tripoli, le 16 avril.

Dénonçant « la sauvagerie et la barbarie » du maréchal Khalifa Haftar qu'il a qualifié de « criminel de guerre » dans une vidéo publiée par son service de presse, le chef du Gouvernement d'union nationale (GNA) a ajouté : « Nous allons présenter demain tous les documents à la Cour pénale internationale (CPI) pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité ». Il a estimé qu'il était « de la responsabilité juridique et humanitaire du Conseil de sécurité (de l'ONU) et de la communauté internationale, de tenir ce criminel responsable de ses actes ».

Répondant à Fayez-al Sarraj, dans un communiqué, l'Armée nationale libyenne (ANL) du maréchal Khalifa Haftar a démenti être à l'origine des tirs, et rejeté la responsabilité sur « les milices terroristes qui contrôlent la capitale ». Le commandement général de l'ANL a notamment accusé des « milices terroristes qui contrôlent la capitale de tirer aveuglement des roquettes de type Grad et des obus » sur la capitale, tout en dénonçant des « actes terroristes ».

L'ANL compte, par ailleurs, légitimer son offensive sur la capitale en la présentant comme une guerre contre le « terrorisme ». « Nous nous battons pour toute l'humanité, pas seulement pour la Libye. Nous voulons débarrasser la capitale des terroristes », a martelé son porte-parole, Ahmad Al-Mesmari. Ce que le camp de Fayez-al Sarraj a démenti, accusant le maréchal Haftar de vouloir « vendre son agression » à la communauté internationale en la présentant comme une guerre contre le terrorisme.

La procureure de la CPI a dit, le même jour, suivre de près la situation en Libye. Dans un

communiqué, Fatou Bensouda a prévenu qu'elle « n'hésitera pas » à élargir ses enquêtes pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité dans ce pays. « Personne ne doit douter de ma détermination à cet égard », a-t-elle insisté.

Selon des témoins, de puissantes explosions ont secoué le centre de Tripoli, le 16 avril. Et des colonnes de fumée s'élevaient peu après au-dessus du quartier d'Abou Slim.

## La communauté internationale divisée sur l'offensive du maréchal

Les violences en Libye avaient déjà conduit, le 25 juillet 2017, Fayez al-Sarraj et Khalifa Haftar sur la table des négociations. Les deux personnalités, réunies en région parisienne sur l'initiative de l'actuel président français, Emmanuel Macron, s'étaient alors engagées à œuvrer pour sortir le pays du chaos. Et en mai 2018, ils s'étaient accordés à collaborer pour organiser des élections à la fin de l'année. Mais celles-ci n'auront pas lieu, puisque l'homme fort de l'est avait boycotté une conférence internationale sur la Libye, qui devait

se tenir en novembre dernier. Le 20 mars, l'ONU avait annoncé une « conférence nationale » à la mi-avril à Ghadamès (centre) pour sortir de la crise, mais celle-ci n'a pas non plus eu lieu du fait des combats qui opposent les troupes du GNA et celles de l'ANL.

Depuis le début de l'offensive de Khalifa Haftar, le 4 avril, vers la capitale libyenne, les combats font rage au sud de Tripoli. Des sources concordantes notent qu'il n'y a pas d'avancées ni du côté du maréchal Khalifa Haftar ni de celui du GNA, même si l'homme fort de la Cyrénaïque évoque quotidiennement des percées. En ce qui concerne le bilan, après deux semaines de combats, l'Organisation mondiale de la santé estime que le conflit a déjà fait au moins cent soixante-quatorze morts et plus de dix-huit mille déplacés.

Pour l'heure, notons que la communauté internationale reste divisée sur l'offensive lancée par le maréchal Khalifa Haftar sur Tripoli, siège du GNA. Un projet de résolution sur la Libye, soumis par le Royaume-Uni, le 15 avril, réclamant un cessez-le-feu et un accès humanitaire inconditionnel aux zones de combats près de la capitale, ne fait toujours pas l'unanimité, selon des diplomates de l'ONU. Si au Conseil de sécurité et selon un diplomate « tout le monde veut éviter une guerre civile longue avec beaucoup de victimes civiles, le maréchal Khalifa Haftar ne veut pas entendre parler d'un cessez-le-feu ». Quant à Fayez al-Sarraj, il refuse tout processus politique, s'il n'y a pas au préalable un cessez-le-feu et un retrait sur les lignes d'avant le début de l'offensive. « Des positions irréconciliables », poursuit le diplomate.

Nestor N'Gampoula

## « Vos problèmes seront résolus »

## « Tout le monde veut éviter une guerre civile longue avec beaucoup de victimes civiles, le maréchal Khalifa Haftar ne veut pas entendre parler d'un cessez-le-feu »



## GOURMANDISE POÉTIQUE

Les Dépêches de Brazzaville vous prient de prendre part à la séance de déclamation des poèmes « Gourmandise Poétique »

### LECTURE PERFORMANCE AUTOUR DE LA FEMME

Date : Vendredi 19 avril 2019

Heure : 15 h 00

Lieu : Librairie Les Manguiers (Les Dépêches de Brazzaville)

Pour tout renseignement 06 666 84 94 / 05 551 89 46



**Vous venez de perdre un être cher pour le faire savoir à vos proches**

Une équipe de professionnels est à votre disposition

Tél: +242 05 532 0109

E-mail: regie@lesdepêchesdebrazzavilles.fr

84, bd Denis Sassou N'Gouesso Immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville



**FAUNE**

## Saisie record de 167 cornes de rhinocéros en Afrique du Sud

Le produit arrêté par la police sud-africaine était destiné aux marchés asiatiques.

La saisie opérée constitue l'une des plus importantes jamais effectuées dans le pays. Deux suspects ont été arrêtés à bord de leur véhicule, dans la région d'Hartbeespoort, dans la province du nord-ouest. Les cornes étaient destinées aux marchés asiatiques. La demande de cornes de rhinocéros émane surtout de Chine et du Vietnam, où la médecine traditionnelle leur attribue toutes sortes de vertus, dont celles de guérir le cancer ou l'impuissance.

Au marché noir, le kilogramme de corne de rhinocéros se monnaie jusqu'à cinquante-cinq mille euros en Asie. L'Afrique du Sud, pays frontalier du Zimbabwe qui abrite environ 80% de la population mondiale de rhinocéros, a perdu plus de sept mille cents animaux lors des dix dernières années, dont sept cent soixante-neuf en 2018.

Noël Ndong

**FINANCES**

## L'Union africaine se projette à l'horizon 2045

L'organisation panafricaine a réactualisé son chantier mis en place en 2005. Ainsi, elle envisage une monnaie unique, une Banque centrale et un Fonds monétaire à l'échelle continentale.

L'Union africaine (UA) espère l'entrée en service d'une Banque centrale, d'un Fonds monétaire, d'une Banque d'investissements et d'une Bourse panafricaine, en vue d'accompagner la dynamique d'intégration du continent. Ce projet, lancé en 2005, à Abuja, au Nigeria, va participer à la réalisation de l'Agenda 2063 de l'organisation. Le commissaire aux affaires économiques de l'UA, Victor Harrison, a exhorté les États africains à accélérer la création de la Banque centrale africaine (BCA), du Fonds monétaire africain (FMA), de la Banque africaine d'investissement (BAI) et de la Bourse panafricaine. Pour le président de la commission de l'UA, Moussa Faki Mahamat, "la création d'institutions financières africaines contribuerait à la croissance et à la diversification

des économies africaines, et garantirait le succès de la zone de libre-échange continentale et ainsi, permettrait d'assurer une transformation productive sur le continent".

Le projet de création de la BCA d'ici à 2045 a pour objectif la mise en place d'une politique monétaire commune et une monnaie unique africaine «*afin d'accélérer l'intégration économique sur le continent*», a déclaré Naglaa Nozahie, représentante de l'Association des banques centrales africaines.

Les projections qui ont été faites font état d'une inflation qui devait être inférieure ou égale à 3% d'ici à 2038 et un déficit budgétaire global également inférieur ou égal à 3% d'ici à 2033. Par ailleurs, le ratio de financement de la banque centrale au gouvernement devait être nul d'ici à 2038 et chaque pays

devait disposer de réserves de change qui couvriraient au moins six mois d'importation d'ici à 2038. La BCA sera alors le seul émetteur de la monnaie unique africaine et deviendra le banquier des gouvernements africains et des établissements bancaires privés et publics africains.

La BCA, telle qu'elle a été conçue, réglera les taux d'intérêt officiels et les taux de change, en liaison avec la Commission de l'UA.

Les conclusions des travaux du Comité technique spécialisé de l'UA seront présentées lors du prochain sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de juillet prochain, prévu pour se tenir à Niamey, au Niger, et qui coïncidera avec l'entrée en vigueur de la zone de libre-échange continentale après la ratifi-

cation des vingt-deux pays membres requis.

La réactivation de ce vaste et ambitieux chantier, qui pourrait certes souffrir de certaines réticences, est stratégique pour le continent et surtout pour la promotion du commerce intra-africain. Elle intervient en pleine dynamique d'intégration sous-régionale (Cédéao, EAC, SADC...) et régionale (Zone de libre-échange continentale), et alors que dans certaines communautés économiques régionales, des débats ne cessent de s'amplifier sur la révision des politiques monétaires, en vue de permettre au continent d'affirmer et d'assurer sa souveraineté économique et financière. C'est le cas avec le franc CFA, dans la zone franche, ainsi que le projet de création de monnaie unique au niveau de la Cédéao.

N. Nd.

**INSTITUT FRANÇAIS DU CONGO**

# MON WEEK-END À BRAZZA!

**TOURISME**

**TOUR DE BRAZZAVILLE GRATUIT EN BUS**

**CONCERTS GRATUITS SAMEDI**  
 14H00 : NGAMPIKA PERET  
 15H00 : NGOMA ZA KONGO (LE VILLAGE TOUTOU)  
 16H00 : GIANNI ET KINGOLI AUTHENTIQUE  
 17H00 : TH MUSICA

**CONFÉRENCES RENCONTRES VILLAGE DES STANDS**

**VENDREDI 19 SAMEDI 20 AVRIL 2019**  
 10H00 À 18H00

**TOUT EST GRATUIT !**

Logos: Congo, République Française, Campus France, Air France, DRTV HD, VOX TV, 100.3 FM, etc.

## LISTE DES EXPOSANTS AU VILLAGE DES STANDS

- Office du tourisme
- Balades Ecolos de l'île Mbamou
- Bantu Beach
- Basilique Sainte-Anne
- Brazza beach Hôtel
- Chez Mado Île Faignond
- Cousu Main
- Ecole de Peinture de Poto Poto
- Ecole Spéciale
- Grand Hôtel de Kintélé
- Hôtel de la concorde de Kintélé
- IFC
- La détente
- La rue des Pagnes
- Les Ateliers Sahn
- Les Rapides
- Mami-Wata location de pirogues et bateaux
- Mémorial Pierre Savorgnan De Brazza
- Nandjika
- Réserve de Lesio Louna
- Rivière la Maty
- Sakana Island
- Village des Artisans
- Village Toutou

## TOURISME EN AFRIQUE

## Un secteur en plein essor

**Le domaine connaît un regain d'activités sur le continent, avec soixante-sept millions de visiteurs en 2018, d'après l'Organisation mondiale du tourisme (OMT).**

Le continent africain attire de nouveau les touristes après des vagues d'attentats terroristes au Kenya et en Égypte, par exemple, a-t-on appris, à l'occasion du sommet mondial du tourisme et du voyage qui s'est déroulé à Séville, en Espagne.

Le tourisme représente un emploi sur dix dans le monde et un sur sept en Afrique. En 2018, soixante-sept millions de touristes ont visité le continent. Après l'Asie, c'est dans cette région du monde que le nombre de touristes a le plus augmenté au cours de l'année dernière. Parmi les destinations les plus prisées, figurent le

Maroc, l'Afrique du Sud et l'Égypte. Le Zimbabwe a reçu, en 2017, plus de 2,4 millions de touristes, d'après l'OMT. Le Kenya a dépassé les deux millions de touristes en 2018. Le pays reste confronté à un défi sécuritaire, après une série d'attentats jihadistes de 2104. Aujourd'hui, autorités et professionnels du secteur tentent de rassurer, en présentant les différentes mesures mises en place pour gérer toutes les menaces, ainsi que les moyens investis dans la sécurité pour arrêter les attaques terroristes. Pour Nicanor Sabula, directeur de Kata, l'association des agences de voyage au Kenya, l'enjeu sécuritaire est fondamental pour le tourisme, la préservation de l'environnement aussi. Le défi du tourisme durable concerne l'ensemble des pays africains, notamment le Maroc, pays le

plus visité du continent, avec 12,3 millions de touristes en 2018. C'est 8% de plus par rapport à 2017, d'après l'Observatoire marocain du tourisme. «Une année-record». Pour attirer davantage de touristes, le Maroc a décidé de diversifier son offre touristique. Le pays privilégie le tourisme vert, comme à Dakhla. L'écotourisme est une opportunité pour l'Afrique. Quelque huit millions d'emplois pourraient être créés dans les dix prochaines années, sur le continent, d'après le Conseil mondial du tourisme et du voyage. Le Kenya a reçu deux millions de touristes en 2018, d'après les chiffres du ministère kényan du tourisme, et «espère en accueillir cinq millions d'ici à 2030», souligne Nicanor Sabula.

Noël Ndong

## RELATIONS SUD/SUD

## Le groupe ACP et l'Unossc signent un protocole d'accord

Le Groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (Groupe ACP) et le Bureau des Nations unies pour la coopération Sud-Sud (Unossc) ont publié un rapport conjoint intitulé «La coopération Sud-Sud en action».

Le rapport cherche à cerner les différents facteurs qui contribuent à faire du Groupe ACP un catalyseur «naturel» et un facilitateur de la coopération Sud-Sud et triangulaire. Il illustre le recoupement des politiques et pratiques du groupe des pays ACP, dans le cadre de la coopération Sud-Sud et triangulaire, du développement glo-

bal et des arrangements politiques, y compris le Programme 2030, le Programme d'action d'Addis-Abeba de la troisième Conférence internationale sur le financement du développement et Coopération Sud-Sud et triangulaire dans les pays ACP, comme souligné dans le Plan stratégique 2017-2020 du Groupe, a-t-on appris.

«Le Groupe ACP a collaboré avec un certain nombre de partenaires au fil des ans pour promouvoir la collaboration Sud-Sud et cette publication témoigne de ce travail. Elle va aussi plus loin en donnant

des exemples tangibles de la manière dont nous pouvons promouvoir la coopération et la collaboration», a déclaré le secrétaire général adjoint, Henrique Banze. Parlant de la conférence elle-même, il a ajouté : «En plus de partager nos expériences à travers le rapport, nous nous réjouissons de contribuer activement aux délibérations et d'échanger avec les experts mondiaux présents afin de pouvoir prendre des initiatives encore plus ambitieuses à l'avenir».

N.Nd.

## SOMALIE

## Washington confirme la mort du numéro 2 de l'Etat islamique

**L'annonce faite le 14 avril par le ministre de la Sécurité du Puntland (nord-est), Abdisamed Mohamed Galan, qui n'avait pas précisé le meneur de la frappe, a été finalement authentifiée par les Etats-Unis.**

Les autorités américaines ont notamment assuré avoir la veille, dans une frappe aérienne, tué le commandant adjoint de l'organisation Etat islamique (EI) en Somalie, un groupe très modeste par rapport aux shebab affiliés à Al-Qaïda.

Selon le commandement militaire américain pour l'Afrique, la frappe a été menée «en coordination avec le gouvernement fédéral de Somalie». Elle avait eu lieu dans la région de Bari, plus précisément aux environs de la localité de Hiririo, tuant Abdihakim Dhokob, un responsable de haut rang de l'EI en Somalie.

«A cette heure, nous avons conclu que nous n'avons tué que Dhokob et détruit un véhicule», a précisé le commandement américain, bien que le ministre somalien ait indiqué la veille que le responsable de l'EI se déplaçait en voiture avec un complice présumé. «En tant que numéro 2 de l'EI en Somalie, Dhokob était responsable des opérations du groupe extrémiste au jour le jour, de la préparation des attentats et des ressources matérielles du groupe», souligne le communiqué.

Les Etats-Unis mènent de temps en temps des frappes contre les shebab qui constituent de très loin le principal groupe islamiste radical en Somalie. Ces insurgés ont proclamé leur allégeance à Al-Qaïda, organisation à laquelle ils ont été officiellement intégrés en 2012, mais un petit nombre d'entre eux - environ deux cents - a ensuite fait défection au profit de l'EI. D'après des sources sécuritaires, ces derniers sont basés dans la région semi-autonome du Puntland. En août 2016, leur leader, Abdulqadir Mumin, avait été placé sur la liste des terroristes internationaux par le département d'Etat américain.

Fin 2017, ce groupe avait été la cible de frappes aériennes des Etats-Unis, dont le commandement militaire pour l'Afrique évalue le nombre de combattants de l'EI en Somalie entre soixante-quinze et deux cent cinquante contre trois mille à sept mille pour les shebab.

Nestor N'Gampoula



**LIBRAIRIE**  
LES MANGUIERS

Un Espace de Vente:

Une sélection unique de la  
LITTÉRATURE CLASSIQUE  
(africaine, française et italienne)



Des : Essais, Bandes dessinées,  
Philosophie, etc.



Un Espace culturel Pour vos Manifestations :

Présentation d'ouvrages, Conférence-débat, Dédicace  
Emission Télévisée, Ateliers de lecture et d'écriture.



Les Dépêches de Brazzaville 84 Boulevard Denis Sassou N'Guesso  
immeuble les manguiers (Mpila) Brazzaville République du Congo

Ouvert

DU LUNDI AU VENDREDI 9 h - 17 h  
SAMEDI 9 h - 13 h



**CAMPUS UNIVERSITAIRES**

**Les activités sportives relancées**

Sur initiative propre des étudiants, des compétitions de football et de nzingo sont organisées pour consolider les liens de fraternité et faire revivre l'ambiance sportive dans les campus.

« L'objectif premier, c'est de consolider nos liens de fraternité et revivre l'ambiance sportive dans nos campus, question de réunir tous les amoureux de cet art », a expliqué l'étudiant Gailvy Mboundou, l'un des organisateurs du tournoi de football. En effet, les « campusards » ont décidé de renouer avec les activités sportives pour ainsi donner un autre sens à leur monde en tant qu'universitaires. Au campus de l'Ecole nationale supérieure (ENS), par exemple, messieurs et dames se donnent le plaisir de s'affronter dans des tournois qui opposent les paliers des différents bâtiments. Chaque palier veut donner le meilleur de lui-même, afin de gagner la compétition surnommée « la ligue des paliers ». Cet engouement, pensent certains étudiants, est un cri d'espoir pour les férus du sport comme Merveil, étudiant en droit et capitaine du palier no1 du bâtiment B, qui voit en cela le retour de ce qu'il appelle « le football universitaire ». « Ce championnat redonne une nouvelle vie à notre sport...Présentement, nous sommes en pleine «Ligue des paliers» et en tant que capitaine, j'emmènerai mon équipe à la victoire, peu importe le prix», affirme-t-il.

Notons que la «Ligue des paliers» se déroule actuellement au campus ENS-I. Ce tournoi, qui a débuté le 14 avril, a la particularité de se jouer uniquement chaque dimanche, après-midi. Il durera un mois et met aux prises six équipes. Le champion bénéficiera d'une enveloppe provenant des cotisations de chaque palier et dont le montant reste encore inconnu. Par ailleurs, cette Ligue ouvre déjà la voie à la deuxième édition des dames qui se tiendra en mai prochain, à l'ENS, et elle annonce également la grande compétition devant regrouper tous les campus de Brazzaville, avant la fin de l'année en cours.

James Golden Eloué  
et Larsain Polmer Nkenda Zasset (stagiaire)

**SPORT DE TRAVAIL**

**Les championnats nationaux auront lieu à Ouesso**

La décision a été prise lors d'un entretien que le président de la Fédération congolaise de sport de travail, Robert Jean Raphaël Massamba Débat, a eu récemment à Brazzaville avec les responsables des ligues départementales.

La réunion a permis aux deux parties d'adopter le bilan d'activités de la saison sportive 2017-2018 et de faire les projections sur la saison 2018-2019. De même, le rapport synthèse, qui inclut les informations venant des ligues et celles de la fédération, a été élaboré. Appréciant le dynamisme de ces ligues, Robert Jean Raphaël Massamba Débat a émis le souhait de voir celles-ci poursuivre sur cet élan. «Les ligues sont très dynamiques puisqu'elles ont déjà débuté les activités dans leurs localités respectives. Cette réunion leur permettra d'avoir des outils nécessaires pour renforcer ce dynamisme. Ils vont repartir avec des indications précises de la saison actuelle », a-t-il indiqué.

Notons que la moisson de la saison dernière a été bonne du fait que le Congo a remporté des médailles lors de sa participation aux premiers Jeux africains du sport de travail, à Alger, en Algérie. Cette réunion, élargie aux ligues, épouse le contour d'un conseil fédéral.

Rude Ngoma (stagiaire)

**LIGUE DES CHAMPIONS**

**Ajax surprend la Juve à Turin**

Le représentant des Pays-Bas dans la compétition s'est qualifié pour les demi-finales, en battant celui de l'Itali à domicile 2-1, le 16 avril, en match retour des quarts de finale. Il affrontera, dans quinze jours, le vainqueur de la rencontre Manchester City-Tottenham.

Le club néerlandais retrouve le dernier carré pour la quatrième fois seulement depuis l'instauration de la nouvelle formule de la Ligue des champions, lors de la saison 1992-1993. Il a changé de statut pour devenir aujourd'hui l'un des candidats pour succéder au Real Madrid, après avoir réussi à faire chuter deux grands d'Europe.

Après avoir éliminé le triple tenant du titre, Ajax d'Amsterdam, insatiable, a d'abord concédé un nul sur le terrain (1-1) au match aller avant de refaire un coup à Turin en éliminant la Juve, l'un des favoris de la compétition. Cette confirmation mérite d'être saluée puisque cette formation devient la première de l'histoire à se qualifier pour les demi-finales de la Ligue des champions, après avoir disputé trois tours préliminaires.

Selon France football, l'équipe néerlandaise est aussi la première qui n'est pas issue de l'un des cinq grands championnats européens depuis le PSV Eindhoven en 2004 - 2005. La défaite de la

Juve a aussi laissé les traces chez Cristiano Ronaldo, le quintuple vainqueur, le monsieur Ligue des champions. C'est pour la première fois depuis neuf ans qu'il ne jouera pas les demi-finales cette compétition. Sa dernière élimination avant le dernier carré remontait à la saison 2009-2010.

Le Portugais, déjà buteur au match aller, a ouvert la marque pour les Bianconeri, en reprenant d'une tête piquée un corner de Pjanic, à la 28<sup>e</sup> mn. Il signait alors son 126<sup>e</sup> but en Ligue des champions, donnant ainsi la preuve que l'Ajax d'Amsterdam réussit bien puisqu'il a toujours marqué lors de ses six dernières confrontations avec cette équipe. C'était son neuvième but contre cette équipe.

Mais, cette fois-ci, ses statistiques n'étaient pas suffisantes pour faire plier une équipe jeune et joueuse. Les Hollandais, bien qu'ayant eu une entame de match difficile, ont commencé à croire en leur chance quand De Sciglio, sur la frappe de

Zyech, couvrait Van de Beek. Ce dernier qui n'était plus en position irrégulière a vite rétabli l'équilibre (1-1, 34<sup>e</sup> mn). Libéré par ce but, l'Ajax a retrouvé son football en seconde période. Ses jeunes joueurs ont joué leur football, mettant plusieurs fois en difficulté la défense de la Juve qui a évité l'humiliation grâce au talent de son gardien.

Szczesny a sorti des arrêts de grande classe sur les tentatives de Ziyech (52<sup>e</sup> mn) et Van de Beek (58<sup>e</sup>), avant que Pjanic ne sauve à son tour la Juventus sur un contre (63<sup>e</sup> mn). Mais, il ne pouvait rien à la 67<sup>e</sup> mn quand De Ligt sautait plus haut que Rugani et Alex Sandro sur corner pour donner l'avantage aux siens (2-1). Comme la saison écoulée, la Juve échoue à cette même étape de la compétition. La preuve, Ronaldo seul ne pouvait pas tout faire. Dans l'autre rencontre, le FC Barcelone a facilement écarté Manchester United 3-0, grâce à un doublé de Lionel Messi (16<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> mn) et une réalisation de Philippe Coutinho à la 61<sup>e</sup>.

J.G.E.

**PROGRAMMATION D'OUVERTURE**

Programme du 18/04/2019 au 25/04/2019

CANAL OLYMPIA POTO-POTO

Près de la Basilique Ste Anne

	Jeudi 18/04	Vendredi 19/04	Samedi 20/04	Dimanche 21/04	Lundi 22/04	Mardi 23/04	Mercredi 24/04	Jeudi 25/04
11h			<b>RALPH 2.0</b> Famille Animation Durée : 1h52	<b>DRAGONS 3 : LE MONDE CACHE</b> Famille Animation Durée : 1h44				
14h			<b>DUMBO</b> Famille Durée : 1h03	<b>LE PARC DES MERVEILLES</b> Famille Animation Durée : 1h25				
17h	<b>BACK TO SCHOOL</b> Comédie Durée : 1h51	<b>AVENGERS: INFINITY WAR</b> Aventure Durée : 2h29	<b>SHAZAM!</b> Action Durée : 2h12	<b>DRAGON BALL SUPER: BROLY</b> Action Durée : 1h40		<b>CAPTAIN MARVEL</b> Action Durée : 2h04	<b>THE WEDDING PARTY</b> Comédie Durée : 1h50	<b>GIRLS TRIP</b> //11-12 ans Comédie Durée : 2h02
20h	<b>SHAZAM!</b> Action Durée : 2h12	<b>CAPTAIN MARVEL</b> Action Durée : 2h04	<b>CAPTAIN MARVEL</b> VOST FR Action Durée : 2h04	<b>ALITA : BATTLE ANGEL</b> Science fiction Durée : 2h05		<b>HAPPY BIRTHDAY 2 YOU</b> Epouvante-horreur Durée : 1h37	<b>THE WEDDING PARTY 2 : DESTINATION DUBAI</b> VOST FR Comédie Durée : 1h30	<b>US</b> VOST FR //11-12 ans Thriller Durée : 1h56
22h30		<b>ESCAPE GAME</b> //11-12 ans Thriller Durée : 1h39	<b>US</b> //11-12 ans Thriller Durée : 1h56	<b>SANG FROID</b> //11-12 ans Action Durée : 1h59				

www.canalolympia.com

CanalOlympia Poto poto

Normal & Nouveauté : 1 500 FCFA / Tarif enfant (<12 ans) : 1 000 FCFA VF : Version Française  
Premières : 5 000 FCFA / Evénement tiers : tarif fixé par les organisateurs VOST FR : Version Originale Sous-Titrée en Français

**INSTITUT FRANÇAIS DU CONGO**

**PROGRAMME DE LA SEMAINE DU 15 AU 21 AVRIL 2019**

Venez découvrir, dans le hall, l'exposition « Souffle et immigration » du plasticien ivoirien Wilfried Djaha, jusqu'à la fin du mois d'avril.

**LUNDI 15 AVRIL**  
09h00 : Musique : Les chorales chantent Pâques

**MARDI 16 AVRIL**  
18h30 : Ciné-club : Collier rouge de Jean Becker

**MERCREDI 17 AVRIL**  
16h00 : Lancement officiel de France alumni Congo  
19h00 : Mercredi à la cafétéria : Light of Kongo

**JEUDI 18 AVRIL**  
15h00 : Rencontre littéraire avec Elvis Brunell Natou autour du livre *Traité d'harmonie tonale issue des musiques et des traditions africaines diverses cultures, volume 1*

**VENREDI 19 AVRIL**  
10h00 : Tourisme : Mon week-end à Brazza [vendredi 19 et samedi 20]

**SAMEDI 20 AVRIL**  
10h00 : Les rendez-vous de la médiathèque (Samedi des petits lecteurs, L'heure du conte, Rencontre de scrabble)  
15h00 : Café philo : « Du rapport vérité et erreur » par Dimitri Ovananga-Koumou

**DIMANCHE 21 AVRIL**  
10h00 : Ciné spécial : Cycle de films Alumni

Pour plus d'infos, veuillez consulter notre agenda du mois



Société Anonyme avec Conseil d'Administration au Capital de 1.000.000.000 FCFA entièrement libéré  
Siège social : Immeuble Elikia, 17 rue de l'Hôtel de Ville  
B.P. 340 Pointe-Noire République du Congo  
RCCM : CG/PNR/12B387  
Entreprise régie par le code CIMA et l'acte Uniforme OHADA

**COMMUNIQUE DE PRESSE**

**Allianz Congo Assurances  
Assemblée Générale Mixte**

**Avis de convocation**

Messieurs les Actionnaires sont convoqués à la réunion de l'Assemblée Générale Mixte le **Samedi 27 Avril 2019** à Pointe Noire. Cette Assemblée se tiendra au siège social d'Allianz Congo Assurances à partir de **10 h 00**.  
L'ordre du jour est le suivant :

**AU TITRE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

1. Présentation du rapport de gestion du Conseil d'Administration sur les comptes de l'exercice 2018 ;
2. Présentation des rapports général et spécial du Commissaire aux Comptes ;
3. Approbation des comptes de l'exercice 2018 ;
4. Affectation des résultats de l'exercice 2018 ;
5. Quitus aux Administrateurs ;
6. Renouvellement du mandat des Administrateurs et du Directeur Général
7. Commissariat aux Comptes
8. Pouvoirs pour formalités.

**AU TITRE DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**

**Augmentation de capital**

9. Projet du rapport du Conseil d'Administration sur l'augmentation de capital envisagée ;
10. Présentation de rapport du Commissaire aux Comptes sur l'augmentation de capital envisagée
11. Augmentation de capital ;
12. Modification corrélative des statuts

**Modification des statuts**

13. Rapport du Conseil d'Administration sur la modification des statuts,
14. Texte des résolutions à soumettre à l'Assemblée Générale,
15. Pouvoirs pour formalités ;

Nous vous prions de recevoir, Monsieur L'Actionnaire, l'expression de nos sentiments distingués.

Po / Le Président du Conseil d'Administration  
**JOSEPH EYOK**  
**Administrateur Directeur Général**



**NÉCROLOGIE**

La famille Ngakosso-Ngama, Ngakosso-Mbongo, Jacques Mbongo, la famille Ngatsé et Mme Collette Ngato, Valérie Ibara ainsi que Spaï Ngakosso, agent des Dépêches de Brazzaville, ont le regret d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur père, frère, grand-frère, oncle et époux Jean Nestor Ngakosso-Ngama, survenu le 15 avril 2019 à Brazzaville.  
La veillée mortuaire se tient au 42 bis de la rue Boya, à Mikalou (arrêt de bus rond-point Mikalou).  
La date des obsèques sera communiquée ultérieurement.



**PROGRAMME DES OBSÈQUES DE LUCIEN JÉRÔME GATSÉ**

La famille Ngatsé informe les parents, amis et connaissances que le programme des obsèques de Lucien Jérôme Gatsé, décédé le 11 avril 2019 à Brazzaville, se présente comme suit :

**Vendredi 19 avril 2019**

- 8h00 : levée de corps à la morgue municipale de Brazzaville ;
- 10h00 : recueillement au domicile familial n°38 bis rue Djouéké, à Poto-Poto ;
- 14h00 : départ pour le cimetière privé Bouka ;
- 16h00 : fin de la cérémonie



**PROGRAMME DES OBSÈQUES D'ETOU MBONGO FISTON (NDÔH)**

Le programme des obsèques se présente comme suit :

**Jeudi 18 avril 2019**

- 8h00 : levée de corps à la morgue municipale de Brazzaville ;
- 10h00 : recueillement au domicile familial, sis n°45 bis rue Bouenza, à Talangaï (arrêt Liberté-av.D. Okemba) ;
- 14h00 : départ pour le cimetière ;
- 16h00 : fin de la cérémonie.



**PROGRAMME DES OBSÈQUES DE MABOUÉ SUZANNE**

Les enfants André Mbami, les familles Kari, Kialila Jacqueline et autres vous annoncent que l'inhumation de la regrettée Suzanne Maboué aura lieu le vendredi 19 avril 2019, selon le programme ci-après :

- 9h00 : levée de corps à la morgue municipale de Brazzaville ;
- 10h00 : départ pour le domicile familial au n° 8 de la rue Manga, Talangaï, vers le cimetière de la Tsiémé ;
- 11h00 : recueillement et danses ;
- 12h00 : messe catholique en mémoire de la disparue ;
- 14h00 : départ pour le cimetière privé Bouka V.I.P,
- 16h00 : retour et fin de la cérémonie.



Nely carole Biantomba, agents des Dépêches de Brazzaville ; Thomas Kimbembe et la famille Kinsembo à Brazzaville ; Roger Massamba et la famille Kikouimba à Nzédimba, district de Boko ; les enfants Nsangou ; Mbelolo, Biangue ; Balonga et Bandoki informent les parents, amis et connaissances, ainsi que les fidèles kimbanguistes que le programme des obsèques de leur mère et grand-mère, la veuve Nsangou née Mounkaba Julienne, décédée le 5 avril 2019 à Brazzaville, se présente comme suit

**Jeudi 18 avril 2019**

- 9h30 : levée de corps à la morgue municipale de Brazzaville CHU ;
- 10h30 à 13h00 : recueillement, culte et animation au domicile familial sis à Sangolo-OMS quartier Moussoso, arrêt de bus Maison blanche ;
- 13h30 : départ pour le cimetière familial à Boko.

**Vendredi 19 avril 2019**

- 10h30 : inhumation ;
  - 15h00 : retour à Brazzaville
- NB :** à l'attention de la population de Boko et fidèles kimbanguistes, la veillée mortuaire de Mama Ngoudi se tiendra à Kitadi.



**ADJO NCTION DE NOM**

On m'appelle Kouehoui Dhaina Jasney .  
Je désire être appelée désormais Kouéhouli Hawa Dhaina Jasney.  
Toute personne justifiant d'un intérêt particulier peut faire opposition dans un délai de trois mois.

**IMPRIMERIE DU BASSIN DU CONGO**

Un outil industriel performant rapide.

OFFSET NUMÉRIQUE SÉRIGRAPHIE PELLICULAGE DOS CARRÉ COLLÉ CONCEPTION GRAPHIQUE



**UNE LARGE GAMME DE PRODUITS**



Journaux



Chemises à rabat



Magazines



Cartes de visite



Dépliants



Livres



Calendriers



Flyers, Affiches

**PRESSE**

- Quotidiens
- Hebdomadaires
- Mensuels
- Numéros spéciaux...

**OFFSET**

- Chemises à rabat
- Magazines
- Livres
- Dépliants
- Documents administratifs
- Calendriers
- Flyers
- Affiches
- Divers

+242 06 951 0773  
+242 05 629 1317  
imp.bc@adiac-congo.com

JEAN GOUBALD KALALA

# « Il faut que le Congo d'aujourd'hui soit dirigé par l'amour et l'intelligence »

Un des trois artistes élus à Kinshasa à l'instar du chanteur Paul Balenza et du comédien Ados Ndombasi, le député qui doit sa renommée à son talent de chanteur et guitariste arbore désormais sa casquette de politique, sans délaisser la scène. Admiré aussi pour son franc-parler et sa verve coutumière, le souhait de ses pairs est de le voir prendre les commandes du ministère de la Culture et des arts. Dans cette interview accordée au *Courrier de Kinshasa*, le chanteur livre son opinion personnelle sur la question et le paysage politique actuel.

**Le Courrier de Kinshasa (L.C.K.) : Député, vous êtes pressenti ministre de la Culture. Ce serait une réponse à une attente des artistes ou votre vœu qui se réaliserait ?**

**Jean Goubald Kalala (J.G.K.) :**

Les deux. Ce serait les deux car j'aimerais bien que, pour une fois, il y ait quelqu'un de la culture au ministère de la Culture. Nous avons évolué dans ce domaine, nous en connaissons les gens, les chemins et les détours. Si c'était moi à cette place, je ne refuserai pas.

**L.C.K. : Une fois au ministère de la Culture, supposons-le, quel serait votre cheval de bataille ?**

**J.G.K. :**

Ce sera la culture, l'homme, car c'est la culture, disons l'art, un peu plus la musique qui abrutit un peu plus le Congolais aujourd'hui. L'on doit commencer par une censure pas très méchante, mais élégante pour élever les textes dans les chansons, élever les «*atalaku*» dans leur façon de lancer les cris. Si l'on est «*atalaku*», cela ne veut pas dire que l'on ne peut pas avoir un discours positif, c'est possible, c'est faisable.

**L.C.K. : C'est la musique qui semble mieux lotie au ministère de la Culture... Les plasticiens passent pour les laissés-pour-compte**

**J.G.K. :**

J'ai cité la musique parce que mon slogan de campagne était «*Investir dans l'humain*». Vous le savez, la lecture, c'est quelque chose qu'il faut emmener vers le Congolais, le forcer à aimer le livre. Je n'en parle pas parce que ce sera un autre combat car il faut créer de l'émulation dans les élèves, etc., comme ce fut le cas autrefois. Organiser des concours et primer les meilleurs de sorte à stimuler les autres à suivre le mouvement. Le livre, les arts plastiques, c'est aussi mon monde. Il faudrait créer des espaces comme le «*wenze*

*ya bikeko* » à l'instar de ceux qui existaient avant. Et, dans ces domaines-là, créer aussi de l'émulation, par exemple, dans le chef des menuisiers qui exposent du côté de Binza Delvaux- Météo, car ils pratiquent aussi de l'art. Il faut créer une certaine facilité pour eux, leur donner des moyens. Le Fonds de promotion culturelle existe et je me demande ce qu'il fait. Il y a plein de talents à propulser. Mais parfois, le ministère est dirigé par des gens qui n'ont rien à foutre avec la culture. Des gens, comme qui dirait, le reçoivent comme une sorte de récompense en termes de partage de gâteau. Il faut vraiment que la chose culturelle soit tenue par des culturels.

**L.C.K. : Qu'en est-il des avancées de la loi sur la politique culturelle au niveau du parlement ?**

**J.G.K. :**

Nous sommes pour l'heure occupés à mettre les choses en place, notamment le règlement d'ordre intérieur, etc. Dès que l'on sera vraiment assis, c'est l'une des premières choses sur lesquelles j'aimerais me pencher. Par ailleurs, j'ai fait un tour à la bibliothèque du parlement, j'ai été estomaqué ! J'ai appris qu'un couturier européen mort récemment avait dans sa bibliothèque personnelle cent trente mille livres alors que celle du parlement ne ressemble à rien. Tout le monde n'est pas que juriste au parlement ! L'on devrait y avoir une bibliothèque assez fournie et créer aussi cet engouement pour la lecture au parlement parce que si un homme politique ne lit pas, à quoi ressemble-t-il ? J'ai essayé de voir la polyclinique, elle ne ressemble à rien, l'entretien des toilettes..., car tout cela c'est de la culture aussi.

**L.C.K. : Quelle lecture faites-vous du climat politique actuel ?**

**J.G.K. :**



Le député Jean Goubald Kalala

Il y a beaucoup trop de nuages dans ce ciel politique congolais. Mais il faut se le dire, le changement est déjà entamé. Celui qui essaiera de l'obstruer sera emporté par le vent du changement. C'est une période qui commence, je crois que le Congo a besoin d'aller de l'avant, c'est peut-être encore timide, mais je crois que c'est déjà le départ.

**L.C.K. : Comment définissez-vous ce changement dont vous parlez ?**

**J.G.K. :**

Le changement veut dire considérer l'autre, le prendre avec sa valeur d'humain. En observant les salaires aujourd'hui, l'on a l'impression que l'homme qui dirige l'autre ne l'aime pas, pourtant l'on doit diriger l'autre en l'aimant. Il faut que le Congo d'aujourd'hui soit dirigé par l'amour et l'intelligence. Et l'amour nous porte à considérer l'autre comme soi-même. L'on ne peut pas avoir de gros salaires alors que certains manquent le minimum essentiel. C'est le moment où les choses doivent changer surtout que le Congo est le pays le plus riche du monde. En fait, lorsqu'on écarte l'homme, le Congo vaut à peu près vingt-deux mille milliards. Mais pourquoi vaut-il moins quand l'homme est pris en compte

? C'est qu'il y a un problème avec l'homme. C'est ce que je disais en campagne. Investir dans l'humain, son intelligence, son amour surtout.

**L.C.K. : Quel est votre avis sur le débat autour de la restitution du Palais du peuple aux artistes comme exigé par plusieurs d'entre eux ?**

**J.G.K. :**

Je crois qu'ils n'ont pas tort. Le Palais du peuple a été créé pour ce fait, le siège du parlement est normalement situé à l'actuel Palais de la nation où travaille le président. C'est là qu'il était autrefois établi. Si l'on remettait aux artistes leur bien, le Palais du peuple, cela ne me dérangerait pas car je suis de part et d'autre du côté commun, artiste et parlementaire, donc si l'on me remet ce bien là en tant qu'artiste, cela me conviendrait. Il me reviendra de droit pour de vrai.

**L.C.K. : Pendant les cinq ans de mandat, mettez-vous entre parenthèse votre carrière d'artiste ?**

**J.G.K. :**

La loi ne l'interdit pas, c'est un métier libéral, à l'exemple d'un médecin ou un avocat qui exercerait dans le privé. Ce que la loi interdit, c'est de combiner deux fonctions de l'Etat, être à la fois ministre et député, par exemple. Artiste, je le reste. Le 23 mars,

dans la cadre de la Francophonie, je suis intervenu sur la scène de la Halle de la Gombe. Par ailleurs, c'est la scène qui m'envoie en politique. C'est par son biais que je me retrouve en politique parce que ma campagne a été faite depuis longtemps par mes chansons. Cela ne rejoint que mon idée d'investir dans l'homme.

**L.C.K. : Quelle est votre vision du Congo ?**

**J.G.K. :**

Elle commence par l'homme. C'est l'homme congolais qu'il faut changer. Il ne faut pas y aller par quatre chemins. Réaliser le progrès de ce pays, c'est réaliser le progrès de l'homme intégral, dans son esprit, son âme, sa chair. Il faut s'attaquer à l'âme, c'est-à-dire à son instruction, l'école. Lorsqu'on s'attaque à l'école, cela revient à dire que l'on donne à l'enseignant un salaire décent. Des enseignants qui ont faim n'auront pas la volonté de se donner à fond pour transmettre la connaissance aux élèves. Il faut veiller à l'homme dans sa santé, il faut le soigner. Si déjà la polyclinique du parlement laisse à désirer, qu'en serait-il de celle de Kisenso ? Si la bibliothèque du parlement c'est celle que j'ai vue, qui parlera du livre à Mikondo ? Nous devons changer la donne, même si aujourd'hui l'on peut s'instruire via internet, mais le Congolais n'aime pas l'instruction, c'est là justement que réside le problème ! J'ai toujours fait la différence entre un intellectuel et un diplômé. Au Congo, il y a plein de diplômés, c'est pour cela que parfois, l'on trouve des gens en train de tricher parce qu'il faut avoir un diplôme à tout prix ! Mais au sommet de l'Etat, cela coûte quoi de s'instruire vraiment ? Lorsqu'on le fait, on garde ce que l'on mange dans l'esprit. Le diplôme n'est rien d'autre qu'une prétention d'un connaître que l'on n'a peut-être pas. Le vrai connaître, on le possède, il faut emmener l'homme à se construire pleinement parce que Christ le dit : «*Mon peuple périt faute de connaissance* », donc il faut connaître, emmener les gens à connaître.

Propos recueillis par Nioni Masela

## NORD-KIVU

## Félix Tshisekedi en croisade contre les groupes armés

Relever rapidement les troupes en poste depuis longtemps dans la province, et ensuite, apporter des moyens supplémentaires aux Forces armées de la République démocratique du Congo (Fardc) dans leur lutte contre les groupes armés dans cette partie du pays, tels sont les deux grands axes stratégiques de la nouvelle approche mise en place pour éradiquer la menace que représentent dans la région les rebelles ADF et compagnie.

C'est au Nord-Kivu que Félix Tshisekedi a entamé sa première tournée à l'intérieur du pays, depuis son investiture le 24 janvier dernier. Une tournée qui a débuté par Goma où il a présidé, le 15 avril, une importante réunion de sécurité en continuation de celle du Conseil supérieur de la défense, tenue la veille, à Lubumbashi. La situation sécuritaire dans cette province était au centre des préoccupations avec, à la clé, la détermination affichée par le chef de l'Etat d'éradiquer le phénomène « groupes armés » qui constitue une source d'instabilité récurrente dans la région.

Après Goma, Félix Tshisekedi s'est rendu à Beni, le territoire-martyr du Nord-Kivu où plusieurs centaines de civils ont été massacrés depuis octobre 2014. La population de ce coin du pays est constamment en proie à des attaques perpétrées par des groupes armés qui lui prive de toute quiétude.

Les rebelles des Forces démocratiques alliées (ADF), historiquement des musulmans ougandais luttant contre le président Museveni et installés dans l'est du Congo depuis les années 1990, sont particulièrement les plus actifs dans cette partie du pays où ils se signalent par des attaques à répétition sur des paisibles citoyens. Leurs incursions récurrentes à Beni, Butembo et dans les villages environnants laissent toujours des traces, créant souvent un vent



Félix-Antoine Tshisekedi s'adressant à la population de Beni, le 16 avril, devant la mairie (ph. Présidence)

de panique justifié par l'ampleur des dégâts qu'elles occasionnent. C'est justement pour rassurer la population-martyre de Beni-Butembo et lui réitérer sa volonté de restaurer la paix que le président de la République a tenu à s'y rendre personnellement. Il a été accueilli en grande pompe par les habitants du coin qui ont vite adhéré à sa vision libératrice d'une région qui, depuis plusieurs années déjà, ploie sous l'emprise des rebelles ADF. « Je viens dans l'est pour régler la situation sécuritaire (...). J'ai

un immense amour pour l'est du pays où j'ai commencé ma campagne électorale. Je suis au courant de vos diverses préoccupations et de l'insécurité qu'y règne », a-t-il déclaré à l'intention de la population de Beni, tout en réitérant sa promesse de venir s'y installer tout au long de son mandat.

#### S'occuper en premier lieu de ceux qui tirent les ficelles

Quant à la manière dont il entend mettre fin à l'insécurité alimentée notamment par les rebelles ADF, Félix Tshisekedi pense d'abord s'occuper de

ceux qui tirent les ficelles dans l'ombre, en l'occurrence, les acteurs politiques locaux soupçonnés d'acointances avec les groupes armés. Tout en leur lançant un avertissement, il les menace en même temps de poursuites pour « complicité d'assassinat ». Et le chef de l'Etat d'enchaîner : « Tous ceux qu'on arrêtera, qu'il soit député national ou provincial, pas question d'immunité. Il sera traduit devant la justice ».

En effet, plusieurs rapports ont confirmé la collusion de

quelques responsables militaires avec les groupes armés. Ils sont accusés de les entretenir et de leur vendre des équipements militaires. Le dernier rapport de la Ciddhope est on ne peut plus explicite et évoque le « manque de volonté du commandement militaire de la région » qui, d'après l'ONG, serait à la base de cette situation. « Les importantes ressources minières, mais aussi de bois dans la région, attirent les convoitises des différentes rébellions pour assurer leur subsistance, mais aussi des hauts gradés de l'armée régulière, qui prélèvent sur ces trafics de confortables commissions », peut-on lire dans ce rapport.

Au nombre des décisions prises, il est fait état, entre autres, du relèvement rapide des troupes en poste depuis longtemps dans le Nord-Kivu, mais aussi, de la nécessité de doter les Fardc des moyens supplémentaires afin qu'elles soient plus efficaces dans leur action contre les ADF et assimilés.

Par ailleurs, alors qu'il recevait dans un autre cadre les autorités de la province, Félix Tshisekedi les a instruites de sensibiliser davantage les communautés à la question des groupes armés et de dissuader les jeunes à les rejoindre. A tous les membres des groupes armés opérant dans la région, le chef de l'Etat les a exhortés à cesser leurs activités.

Alain Diasso

## GROGNE SOCIALE DANS LES ENTREPRISES PUBLIQUES

## Deux ONG s'impliquent dans les dossiers de la RTNC et du FPI

**L'Association africaine de défense des droits de l'homme (Asadho) et l'Association congolaise pour l'accès à la justice (Acaj) sont montées au créneau chacune de son côté, le 16 avril à Kinshasa, pour demander réparation des préjudices subis par les agents des deux sociétés.**

L'Asadho, à travers une conférence de presse animée par son président, Me Jean-Claude Katende, a soulevé de « graves violations des droits de l'homme dans la procédure de limogeage des collaborateurs de la Radiotélévision nationale congolaise (RTNC) par le directeur général, Ernest Kabila ».

Proposant des voies de sortie de cette crise, l'association de défense des droits de l'homme a indiqué qu'Ernest Kabila n'avait que deux possibilités, soit réparer les préjudices causés en réhabilitant tous les agents abusivement appelés collaborateurs, avec engagement

immédiat, soit refuser de les reprendre mais tout en organisant un dialogue social pour leur dédommagement.

« Les responsables de la RTNC ont abusé non seulement de notre temps mais ont aussi épuisé nos énergies et petites économies », avait regretté le porte-parole de ces collaborateurs de la RTNC, Christian Nyamabo. Après plus de six ans de services rendus, soulignait-il, toutes ces « victimes » doivent désormais se considérer comme engagées sur pied de l'article 22 du code de travail. Ces agents limogés disent attendre le retour du chef de l'Etat à Kinshasa pour avoir la réponse à leur mémorandum déposé à son bureau depuis le mois de février dernier. Entre-temps, l'Asadho promet, elle, de saisir la justice au cas où toutes les négociations à l'amiable n'auraient pas abouti.

#### Le FPI appelé à respecter la législation du travail

Au Fonds de promotion de l'industrie (FPI) où il y a également

grogne sociale, l'Acaj a invité, dans un communiqué du 16 avril, le directeur général de cette société à respecter les droits des cadres et agents. Cette ONG a fait remarquer que par son instruction n° FPI/DG/001/2018, le directeur général du FPI avait, en violation du principe des droits acquis, rabattu les grades statutaires de quarante-huit agents et licencié abusivement sept autres. S'agissant de rabatement des grades, l'Acaj, à titre d'exemple, a signifié que le directeur général a ramené quatre sous-directeurs au grade de fondé de pouvoir, sept chefs de service principaux au grade de chef de bureau principal et trois fondés de pouvoir à celui de chef de service, etc., alors qu'il a engagé immédiatement de nouvelles personnes, même au grade de sous-directeur, en violation de la législation en la matière.

Notant que cette situation a généré d'énormes frustrations qui sont à la base d'un malaise profond qui s'observe depuis lors au sein du FPI, l'Acaj a affirmé que les agents

abusivement licenciés ne savent plus payer leurs loyers ni répondre aux besoins de leurs enfants dont la plupart n'étudient plus. Les recours adressés sont restés sans suite jusqu'à ce jour.

#### Une réaction favorable de l'inspecteur et du ministre du Travail

L'association a indiqué que dans cette affaire, seul le mémorandum adressé à l'inspecteur général du Travail et au ministre de tutelle a reçu d'écho favorable. « L'inspecteur général du Travail a établi un rapport, sous n° 22/MTEPS/IGT/IGT-MRDM/IPT-NLBN/NNM/328/2019 du 18 mars 2019, concluant à ce que le rabatement des grades des agents et cadres a violé gravement le principe des droits acquis et que les licenciements des autres sont irréguliers et que, par conséquent, les deux mesures doivent être annulées », a souligné l'Acaj.

Elle a également fait constater que le ministre du Travail, emploi et prévoyance sociale a, pour sa part, adressé la lettre n° CAB/Mi-

neta/MTEPS/a-Gub/109/01/2019 du 9 avril 2019 au directeur général du FPI, dans laquelle il lui est demandé « la réhabilitation de quarante-huit agents et cadres irrégulièrement dégradés et sept abusivement licenciés ». Mais cette association regrette que le directeur général du FPI refuse, jusqu'à ce jour, de s'exécuter.

Tout en condamnant cette attitude et assurant son soutien total aux agents et cadres de FPI préjudiciés par les mesures décriées, l'Acaj a rappelé que tout Congolais avait droit au travail, aux conditions de vie décentes et à la protection des lois. C'est donc fort de ces principes qu'elle reste mobilisée pour accompagner les agents et cadres concernés dans toutes leurs revendications jusqu'à ce qu'ils soient rétablis dans leurs droits. L'Acaj a demandé au directeur général du FPI d'appliquer les conclusions établies par l'inspecteur général du Travail et par le ministre.

Lucien Dianzenza

## LUTTE CONTRE EBOLA

## Le chef de l'Etat a visité le centre de traitement de Beni

**De passage dans la localité, dans la province du Nord-Kivu, le président de la République a rendu visite, 16 avril, aux équipes de la riposte.**

Félix Tshisekedi s'est rendu au centre de traitement Ebola, où il a assisté à la sortie d'une patiente guérie, en lui remettant le certificat de décharge. Le chef de l'Etat a longuement échangé avec différents agents de santé, qui lui ont expliqué le fonctionnement de la riposte, notamment la prise en charge des patients et les laboratoires mobiles de l'Institut national de recherche biomédicale. Le président de la République les a félicités pour leur travail ayant permis de contenir l'épidémie à seulement deux provinces, sans atteindre des pays voisins, et leur a assuré du soutien de l'Etat. Il a invité la population à collaborer avec les équipes de la riposte et à respecter les mesures de prévention pour mettre rapidement fin à l'épidémie d'Ebola.

### Plus de mille cas confirmés d'Ebola

La situation épidémiologique de la maladie à virus Ebola, en date du 15 avril, révèle que sur mille deux cent soixante-treize cas rapportés, mille deux cent sept sont confirmés et soixante-six autres probables. Parmi les décès, on note huit cent vingt et un, dont sept cent cinquante-cinq confirmés et soixante six probables. Par contre, trois cent soixante-quatorze personnes ont été guéries. Trois cent trois cas suspects sont en cours d'investigation ; neuf nouveaux cas sont confirmés dont trois à Katwa, trois à Butembo, un à Masereka, un à Mandima et un autre à Kyondo ; sept nouveaux décès de cas ont été confirmés dont quatre communautaires, deux à Butembo, un à Katwa et un autre à Mandima. Trois décès ont été rapportés au centre de traitement Ebola dont deux à Butembo et un à Katwa.

*Blandine Lusimana*

## PROJET TRANS AQUA

## Des Congolais toujours septiques

**Des préalables continuent d'être avancés à chaque occasion que le projet du transfert des eaux du fleuve Congo vers le lac Tchad est évoqué. Le dernier en date est celui du député provincial du Kongo central, élu de Kasangulu, Jean-Claude Vuemba.**

Alors que les autorités de la République démocratique du Congo (RDC) avaient refusé de signer, l'an dernier, le document final des travaux tenus à Brazzaville dans le cadre de l'environnement, au cours desquels le dossier du projet Trans aqua avait été évoqué, des organisations de la société civile congolaise ont, à leur tour, posé des conditions à ce transfert des eaux du fleuve Congo vers le lac Tchad.

La dernière réaction dans ce chapitre est celle du député provincial élu de Kasangulu, Jean-Claude Vuemba. Lors d'un point de presse tenu, le 16 avril à Kinshasa, sur les questions politiques et sociales de l'heure, il a également évoqué le projet Trans aqua dont il a posé des conditions. « Nous suivons depuis quelque temps le débat sur le projet Trans aqua dont l'objectif est de transférer les eaux du fleuve Congo vers le

lac Tchad. Notre position est claire, nous sommes d'emblée opposés à tout prélèvement des eaux en amont du barrage Inga », a souligné cet acteur politique ressortissant de la province du Kongo central.

Jean-Claude Vuemba est d'avis que s'il s'avérait possible et souhaitable de vendre l'eau aux pays qui en manquent cruellement, une étude d'impacts environnementaux devrait, par ailleurs, être menée en vue de cerner les conséquences de ce transfert et déterminer, de manière scientifique, à quel niveau du fleuve cette ponction peut se faire sans trop de dégâts pour lui-même ainsi que pour la vie de toute la population qui en dépend. Dans sa conclusion de ce chapitre, il a rappelé que ce débat le tenait à cœur, assurant de rester particulièrement vigilant sur ce dossier.

Jean-Claude Vuemba, qui a choisi de siéger à l'assemblée

provinciale du Kongo central, en laissant son siège de l'Assemblée nationale à son suppléant, a été, pendant la législature passée, député national. Parmi les dossiers qu'il avait personnellement menés, il y avait celui de la construction d'un pont route-rail reliant Kinshasa à Brazzaville. Pour cet élu du peuple, la RDC devrait conditionner la construction de ce pont à celle du port en eaux profondes prévue à Banana, dans le Kongo central. Selon lui, la République du Congo ayant son port en eaux profondes à Pointe Noire, la construction d'un pont entre les deux capitales les plus proches du monde étoufferait les ports intérieurs de Boma et de Matadi, dans le Kongo central, ainsi que l'économie de la République démocratique du Congo (RDC), qui sera dépendante de ce port de Pointe Noire. « Il faut que le Congo-Brazza et la RDC aient, chacun, son port en eaux profondes. Comme cela, tous les deux pays seront à armes égales », aimait-il répéter comme plaidoyer à ce plan.

*Lucien Dianzenza*

## LINAFOOT/LIGUE 1

## Mazembe déroule face à Nyuki, V.Club bute sur Lubumbashi Sport

**Large vainqueur de la formation de Butembo, le Tout Puissant Mazembe assure virtuellement son sacre national, alors que V.Club a été contraint au partage des points par Lubumbashi Sport, son deuxième match nul après celui face à Renaissance du Congo, disant presque adieu au titre.**

Le Tout-Puissant Mazembe a été impitoyable, le 17 avril, dans son stade de la commune de Kamalondo, à Lubumbashi, face à l'AS Nyuki de Butembo, en match comptant pour la 24<sup>e</sup> journée de la 24<sup>e</sup> édition du championnat de la Ligue nationale de football (Linafoot). Quatre buts à zéro, c'est le score de cette rencontre dominée de la tête au pied par les joueurs de l'entraîneur Pamphile Miyaho Kazembe qui, soit dit en passant, s'opposeront aux Tunisiens de l'Espérance de Tunis en demi-finale de la Ligue des champions d'Afrique. Mazembe a écarté de son chemin les Tanzaniens de Simba SC. Patou Kabangu, Jackson Muleka et Glody Likonza, auteur d'un doublé, ont scellé le sort des Bibolais de Butembo. Pour cette rencontre, le coach

Mihayo a titularisé le gardien de but international ivoirien, Sylvain Gbohrou, et, dans le champ, le capitaine Djos Issama Mpeko, Joël Kimwaki, Arsène Zola, Jean Kasusula, le Zambien Nathan Sinkala, l'Ivoirien Christian Koffi Kouamé, Glody Likonza, Patou Kabangu, Jackson Muleka et le Congolais de Brazzaville Elvia Giovanni Ipamy. Le coach des Corbeaux a donc fait appel à des cadres expérimentés comme Kimwaki, Kasusula et Kabangu pour cette rencontre face à une équipe qui a réussi à battre V.Club, à Goma, où elle joue ses matchs à domicile. Avec ce succès, Mazembe avance assurément vers le sacre. Le club lushois totalise à ce jour soixante-sept points.

### V.Club...

Le même jour, au stade Tata Raphaël de la Kethule de Kinshasa, l'AS V.Club affrontait le FC Lubumbashi Sport en match comptant pour la 28<sup>e</sup> journée. Les deux équipes ont été à forces égales, zéro but partout, dans une partie où les Dauphins noirs de Kinshasa ont multiplié des occasions, mais sans être effi-



*TP Mazembe de Lubumbashi Photo*

caces devant le but des Kamikazes de Lubumbashi. Le coach Florent Ibenge, revenu du Caire où il assistait au tirage au sort de la Coupe d'Afrique des nations 2019, dans sa casquette de sélectionneur national, a fait confiance au gardien de but Jackson Lunanga. Dans le

champ, on a retrouvé au coup d'envoi Andy Bikoko, Ernest Luzolo, Wango, Savio, le capitaine Nelson Munganga, Bindanda, Ondo, Fabrice Ngoma Lwamba, César Manzoki et Zakaria.

En seconde période, Francis Kazadi a remplacé César Manzoki et Rossein Tuisila Kisinda

a pris la place d'Ondo. Mais ces changements n'ont pas modifié le sort au tableau d'affichage. V.Club a sans doute dit adieu au titre. Le club vert et noir de Kinshasa, champion du Congo en 2018, ne pourra pas rempiler, disposant après ce match de soixante-dix points.

*Martin Engimo*

## OSIANE 2019

# Le Pnud et l'association Pratic lancent un laboratoire d'accélérateur d'innovations

Le programme des Nations unies pour le développement (Pnud) et l'association Pratic, organisatrice du salon Osiane, ont signé, le 17 avril à Brazzaville, un mémorandum d'accord visant à accompagner les start-up et incubateurs congolais à travers un laboratoire d'accélérateur d'innovations, afin de soutenir le pays à atteindre les Objectifs de développement durable (ODD).

L'accord a été signé par la représentante adjointe du Pnud, Emma Ngouan-Anoh, et le président de Pratic, Luc Missidimbazi, en présence de la marraine de l'initiative, la ministre du Tourisme et de l'environnement, Arlette Soudan-Nonault. L'acte a été posé en marge de la troisième édition du Salon international des technologies de l'information et de l'innovation (Osiane) qui s'achève ce 18 avril, au Palais des congrès.

À travers ce partenariat gagnant-gagnant, le Pnud et Pratic signent une dynamique visant à soutenir la réalisation des ODD, dont l'innovation et les nouvelles technologies constituent un accélérateur.

Pour le Pnud, il s'agit d'une « réaffirmation de son engagement et la place centrale qu'il accorde à l'innovation et aux nouvelles technologies dans la recherche de solutions audacieuses, pragmatiques et révolutionnaires aux défis de développement du pays ».

Cette agence onusienne a, en effet, construit l'un des plus vastes et intégrés réseaux de connaissances, d'apprentissage et d'échanges au monde à travers des laboratoires d'accélérateur



Luc Missidimbazi, la ministre Arlette Soudan-Nonault et Emma Ngouan-Anoh

d'innovations. « Ce réseau de laboratoires d'accélérateurs nationaux fait partie de l'objectif du Pnud consistant à connecter les connaissances et les solutions tout en investissant dans des approches novatrices et ambitieuses », a souligné Emma Ngouan-Anoh.

Le laboratoire d'innovations du Congo fait partie d'un réseau de soixante autres lancés cette année par le Pnud. Un réseau qui soutiendra le Pnud dans la recherche de solutions locales face

aux défis actuels du Congo afin d'atteindre les ODD, d'ici à l'horizon 2030.

En nouant ce partenariat avec Pratic et dont les objectifs visent, entre autres, à faire connaître et valoriser le numérique à travers le monde grâce à un large réseau d'experts, d'entreprises et institutions, et à développer une coopération multiforme nationale et internationale, dans le domaine du numérique et l'innovation, le Pnud trouve un relais local dans l'atteinte de ces objectifs.

Plusieurs jeunes dirigeants des start-up ou postulants à l'innovation au travers du numérique, participant au salon Osiane, ont assisté à la signature de ce mémorandum. Une note de satisfaction pour ces derniers qui trouvent dans cet accord un nouveau créneau de valorisation de leurs initiatives.

Le laboratoire d'innovations lancé par le Pnud Congo a vocation, de manière plus claire, « à faire émerger au niveau local une intelligence collective pour tes-

ter de nouvelles approches, explorer des idées ambitieuses et novatrices qui inspireront des changements dans la manière d'appréhender les questions complexes de développement du Congo ».

La ministre Arlette Soudan-Nonault a, d'ailleurs, saisi l'opportunité pour rappeler aux jeunes qu'au centre des nouvelles technologies s'invitent les ODD. Soulignant l'importance de ce partenariat entre le Pnud et Pratic de concevoir des challenges entrepreneuriaux visant à faire émerger des idées novatrices, la ministre a appelé les start-up à imaginer, d'ores et déjà, dans le cadre de son département, des « logiciels qui permettent une meilleure cartographie de sites touristiques au Congo afin de valoriser ce patrimoine, en intégrant la notion de développement durable ».

Le partenariat signé avec Pratic permettra, en outre, au Pnud d'accompagner et soutenir cinq innovations féminines afin de les guider à pleinement exprimer leur potentiel en vue de valoriser des idées nouvelles au profit du bien-être de la population.

Quentin Loubou

## INTERVIEW

## Christine Pigeyre : « Notre objectif est d'être au plus près de l'actualité du cinéma dans le monde »

En prélude à l'ouverture, hier à Brazzaville, de la salle de cinéma Canal Olympia, la présidente directrice générale de cette structure dédiée à promouvoir le 7<sup>e</sup> art, Christine Pigeyre, évoque ses motivations et aspirations visant à étendre le réseau cinématographique en Afrique.

**Les Dépêches de Brazzaville (L.D.B.): Comment est née l'idée d'instaurer un réseau du septième art et de spectacles en Afrique ?**

**Christine Pigeyre (C.P.):** L'idée d'un réseau de salles de cinéma et de spectacles est née d'un constat, doublé d'une opportunité. La plupart des salles de cinéma qui existaient dans les pays d'Afrique francophone ont disparu dans les années 1980. Toute une génération n'a jamais connu l'expérience très particulière d'une projection sur grand écran dans une salle spécialement adaptée. Par ailleurs, une importante classe moyenne se développe rapidement dans de nombreux pays africains, avide en particulier de divertissements et d'infrastructures culturelles.

Les différentes entités des groupes Vivendi (Canal+ et Havas notamment) et Bolloré étant présentes depuis longtemps en Afrique, ce continent est un territoire naturel d'investissements et de développement.

**L.D.B. : Quelle est la cartographie actuelle de votre**

**déploiement à travers le continent africain ?**

**C.P. :** Le réseau CanalOlympia compte aujourd'hui onze salles en exploitation, dans huit pays, et la toute nouvelle salle CanalOlympia Poto-Poto qui ouvre ses portes cette semaine à Brazzaville sera donc la douzième du réseau. Notre déploiement s'avère très efficace puisque la première salle a été ouverte, pour mémoire, il y a à peine deux ans. Nous comptons ouvrir une petite dizaine de salles supplémentaires cette année en Afrique tant francophone qu'anglophone.

**L.D.B. Vous êtes dans la posture de reconquête d'une population pour laquelle en partie le cinéma est une découverte. Comment décidez-vous de la programmation ?**

**C.P. :** Tout à fait, nous avons un public, qui n'a pas nécessairement connu d'expérience cinématographique, à séduire et à conquérir. Ce public est très connecté et ouvert sur le monde, et donc parfaitement au courant de l'actualité, des stars, des grands évé-

nements et des sorties. Nos deux années d'exploitation nous ont permis d'affiner notre connaissance des goûts de nos clients. Nous sommes en permanence à leur écoute, grâce à nos équipes locales et à nos outils de communication digitaux. Notre mode de fonctionnement nous permet de réagir et d'ajuster notre programmation lorsque cela s'avère pertinent.

Le line-up des principaux distributeurs européens, américains et africains avec lesquels nous travaillons nous permettent de composer une programmation riche et diversifiée. L'objectif est d'être toujours au plus près, d'une part, de l'actualité du cinéma dans le monde grâce aux sorties simultanées et, d'autre part, des attentes de nos publics.

**L.D.B. Le football est le sport le plus populaire en Afrique. Que pensez-vous de l'attrait du cinéma dans cet espace ?**

**C.P.:** Le football est populaire dans le monde entier, et dans le monde entier le cinéma attire son public ! Ce ne sont pas des activités qui s'opposent ou qui

sont antinomiques. D'ailleurs, les salles CanalOlympia sont conçues pour que le public puisse vibrer aussi bien devant les Avengers que devant la revanche du PSG. La modularité et la polyvalence sont au cœur même du concept des salles. Elles ont accueilli plus de deux cent cinquante événements l'année dernière, en parallèle d'une activité cinéma soutenue avec dix-neuf séances par semaine, six jours sur sept. Parmi ces événements, des concerts, des conférences de presse, des projections privées mais aussi des retransmissions de compétitions sportives.

D'ailleurs, nous misons également sur l'engouement de nos publics pour le sport avec nos collègues de Vivendi sports. La deuxième édition du Tour de l'Espoir, une course cycliste internationale pour les jeunes espoirs, a eu lieu en février dernier au Cameroun. Cette compétition a rassemblé des milliers de personnes tout au long du parcours en cinq étapes, sans parler des milliers d'autres ayant assisté au concert 237 United, produit par Universal Music Africa, avec des artistes à la fois francophones et anglophones sur les scènes CanalOlympia à Yaoundé et Douala.

**L.D.B. : Dans le cadre de la transmission des savoirs et savoir-faire, avez-vous prévu des formations ?**

**C.P.:** Au niveau de CanalOlympia, lorsque nous créons une salle, nous recrutons localement à tous les postes. De la responsabilité de

la salle à la projection, en passant par l'accueil et les caisses. Nous recrutons le personnel et le formons à ces nouveaux métiers. Il est à noter également que deux de nos projectionnistes sont devenus des référents techniques à l'échelle du réseau et ont, à ce titre, suivi une formation certifiante menée par l'équipementier cinématographique leader dans le monde.

Par ailleurs, nos équipes désormais expérimentées accueillent des visites d'écoles et de lycées pour leur présenter la salle, son fonctionnement, ses équipements et son positionnement en matière d'environnement. Le réseau CanalOlympia est, en effet, le premier réseau de salles de cinéma « vert » au monde, puisqu'elles sont totalement autonomes en énergie grâce aux panneaux solaires et batteries BlueSolution du groupe Bolloré. Autre exemple, dans le cadre d'un accord avec l'organisme de la cinématographie guinéen, notre projectionniste forme des étudiants en cinéma aux techniques de projection.

La transmission des savoirs et savoir-faire est très fortement ancrée dans les habitudes et pratiques du groupe Vivendi. Sur le continent, le programme de solidarité Vivendi Create Joy soutient des actions de formation professionnelle liées aux activités du groupe : de la musique au cinéma, en passant par l'humour, le journalisme ou la création de contenus numériques.

Propos recueillis par Marie-Alfred Ngoma